New Nouveau
Brunswick

Justice

Justice

Annual Report

Rapport annuel

1990-1991

CNB 91058

92-01528/

1990-1991 Annual Report

Published by:
Department of Justice
Province of New Brunswick
P.O. Box 6000
Fredericton, New Brunswick
E3B 5H1
Canada

November 1991

Design Management:
Communications New Brunswick

Typesetting:
Queen's Printer for New Brunswick

Printing and Binding:
Printing Services, Supply and Services

ISBN 1-55048-529-6

ISSN 0839-9867

Printed in New Brunswick

Rapport annuel 1990-1991

Publié par:
Ministère de Justice
Province du Nouveau-Brunswick
Case postale 6000
Fredericton (Nouveau-Brunswick)
E3B 5H1
Canada

Novembre 1991

Services de design:
Communications Nouveau-Brunswick

Photocomposition:
Imprimeur de la Reine pour le Nouveau-Brunswick

Imprimerie et reliure:
Services d'imprimerie, Approvisionnement et Services

ISBN 1-55048-529-6

ISSN 0839-9867

Imprimé au Nouveau-Brunswick

Think Recycling! Pensez à recycler!

New Nouveau
Brunswick

Justice

Justice

Annual Report

Rapport annuel

1990-1991

To The Honourable Gilbert Finn, O.C.
Lieutenant Governor of the
Province of New Brunswick

May it please Your Honour:

It is my pleasure to submit to Your Honour the Annual Report of the Department of Justice for the fiscal year 1 April 1990 to 31 March 1991.

Respectfully submitted,

Edmond P. Blanchard, Q.C.
Attorney General and Minister of Justice

To the Honourable Edmond P. Blanchard, Q.C.
Attorney General and Minister of Justice
Legislative Assembly
Fredericton, New Brunswick

Dear Mr. Minister:

I am pleased to be able to present the Annual Report describing operations of the Department of Justice throughout the fiscal year 1990-91.

Respectfully submitted,

Paul M. LeBreton, Q.C.
Deputy Attorney General
and Deputy Minister of Justice

L'honorable Gilbert Finn, OC
Lieutenant-gouverneur de la province
du Nouveau-Brunswick

Plaise à Votre Honneur,

J'ai le plaisir de remettre à Votre Honneur le rapport annuel du ministère de la Justice pour l'exercice allant du 1er avril 1990 au 31 mars 1991.

Veuillez agréer, Votre Honneur, l'expression de ma haute considération.

Le procureur général et ministre de la Justice,

Edmond P. Blanchard, c.r.

L'honorable Edmond P. Blanchard, c.r.
Procureur général et ministre de la Justice
Assemblée législative
Fredericton (Nouveau-Brunswick)

Monsieur le Ministre,

Je suis heureux de vous présenter le rapport annuel faisant état des activités du ministère de la Justice au cours de l'exercice 1990-1991.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma considération distinguée.

Le procureur général adjoint et sous-ministre de la Justice,

Paul M. LeBreton, c.r.

Table of Contents

Organizational Chart 6
Introduction 7
Mandate of the Department of Justice 8
Roles and Functions of Attorney General/Minister of Justice 8
Strategic Direction 9

ATTORNEY GENERAL DIVISION
Law Reform Branch 10
Legal Aid* 12
Legal Services Branch 13
Public Prosecutions Branch 16

COURT SERVICES DIVISION
Court Administration 18
Court of Appeal 19
Court of Queen's Bench 19
Probate Court of New Brunswick 20
Provincial Court of New Brunswick 20

JUSTICE SERVICES DIVISION
Consumer Affairs Branch 25
Corporate and Trust Affairs Branch 27
Credit Unions and Co-operatives Branch 28
Examination of Financial Institutions Branch 30
Expropriations Advisory Officer* 31
Insurance Branch 31
Rentalsman's Branch 33
Securities Administration Branch 34

ADMINISTRATIVE SERVICES DIVISION
Departmental Services Branch 36
Financial Services Branch 37
Human Resource Services Branch 37
Information Systems Branch 39

RESEARCH AND PLANNING BRANCH 40

APPENDICES
I. Statutes under the Jurisdiction of the Minister of Justice and Attorney General 1990-91 . . . 43
II. Revenue and Expenditures 46
III. Explanation of Variance Fiscal Year 1990-91 50

*not a Branch, but a responsibility of the Department

Table des matières

Organigramme 6
Introduction 7
Mission du ministère de la Justice 8

Rôle du procureur général et ministre de la Justice . . . 8
Plan directeur 9

DIVISION DU PROCUREUR GÉNÉRAL
Direction de la réforme du droit 10
Aide juridique* 12
Direction des services juridiques 13
Direction des poursuites publiques 16

DIVISION DES SERVICES AUX TRIBUNAUX
Administration des tribunaux judiciaires 18
Cour d'appel 19
Cour du Banc de la Reine 19
Cour des successions du Nouveau-Brunswick 20
Cour provinciale du Nouveau-Brunswick 20

DIVISION DES SERVICES À LA JUSTICE
Direction des services à la consommation 25
Direction des affaires corporatives et fiduciaires 27
Direction des caisses populaires et des coopératives . . 28
Direction des examens des institutions financières 30
Commissaire consultatif de l'expropriation* 31
Direction des assurances 31
Direction du médiateur des loyers 33
Direction de l'administration des valeurs mobilières . . . 34

DIVISION DES SERVICES ADMINISTRATIFS
Direction des services ministériels 36
Direction des services financiers 37
Direction du service des ressources humaines 37
Direction des systèmes informatiques 39

DIRECTION DE LA RECHERCHE ET DE LA PLANIFICATION 40

ANNEXES
I. Lois relevant de la compétence du ministre de la Justice et procureur général en 1990-91 43
II. Recettes et dépenses 46
III. Explications des écarts pour l'exercice 1990-1991 50

* N'est pas une direction, mais relève du Ministère

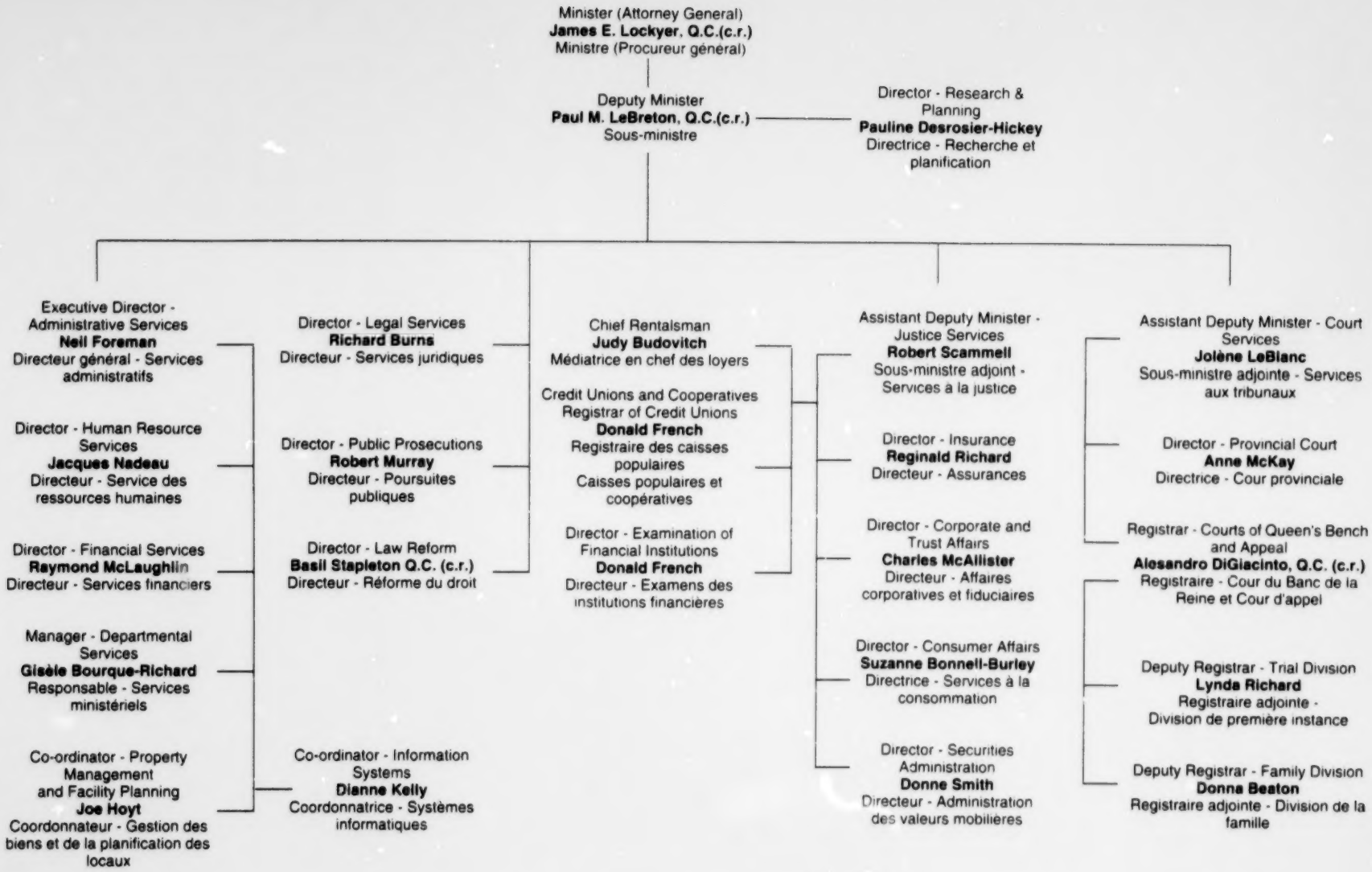
Minister (Attorney General)
James E. Lockyer, Q.C.(c.r.)
Ministre (Procureur général)
Deputy Minister
Paul M. LeBreton, Q.C.(c.r.)
Sous-ministre
Director - Research & Planning
Pauline Desrosier-Hickey
Directrice - Recherche et planification
Executive Director - Administrative Services
Neil Foreman
Directeur général - Services administratifs
Director - Human Resource Services
Jacques Nadeau
Directeur - Service des ressources humaines
Director - Financial Services
Raymond McLaughlin
Directeur - Services financiers
Manager - Departmental Services
Gisèle Bourque-Richard
Responsable - Services ministériels
Co-ordinator - Property Management and Facility Planning
Joe Hoyt
Coordonnateur - Gestion des biens et de la planification des locaux
Director - Legal Services
Richard Burns
Directeur - Services juridiques
Director - Public Prosecutions
Robert Murray
Directeur - Poursuites publiques
Director - Law Reform
Basil Stapleton Q.C. (c.r.)
Directeur - Réforme du droit
Co-ordinator - Information Systems
Dianne Kelly
Coordonnatrice - Systèmes informatiques
Chief Rentalsman
Judy Budovitch
Médiatrice en chef des loyers
Credit Unions and Cooperatives Registrar of Credit Unions
Donald French
Registraire des caisses populaires
Caisses populaires et coopératives
Director - Examination of Financial Institutions
Donald French
Directeur - Examens des institutions financières
Assistant Deputy Minister - Justice Services
Robert Scammell
Sous-ministre adjoint - Services à la justice
Director - Insurance
Reginald Richard
Directeur - Assurances
Director - Corporate and Trust Affairs
Charles McAllister
Directeur - Affaires corporatives et fiduciaires
Director - Consumer Affairs
Suzanne Bonnell-Burley
Directrice - Services à la consommation
Director - Securities Administration
Donne Smith
Directeur - Administration des valeurs mobilières
Assistant Deputy Minister - Court Services
Jolène LeBlanc
Sous-ministre adjointe - Services aux tribunaux
Director - Provincial Court
Anne McKay
Directrice - Cour provinciale
Registrar - Courts of Queen's Bench and Appeal
Alesandro DiGiacinto, Q.C. (c.r.)
Registraire - Cour du Banc de la Reine et Cour d'appel
Deputy Registrar - Trial Division
Lynda Richard
Registraire adjointe - Division de première instance
Deputy Registrar - Family Division
Donna Beaton
Registraire adjointe - Division de la famille

Introduction

The Annual Report of the Department of Justice for 1990-91 reflects several significant policy and program initiatives and organizational changes which were implemented during the year.

Final preparations and work for the coming into force next fiscal year of the Provincial Offences Procedures legislation was completed during the 1990-91 fiscal year. This piece of legislation will modernize and streamline the system for enforcement of provincial legislation and will rationalize the system of penalties associated with provincial offences.

During 1990-91, the Department embarked on a Quality of Service project to improve the quality of services offered by the Court Services Division to its clients and users, and to measure the Department's effectiveness in serving the public. The project involves a series of consultations with staff, judiciary, the Bar and enforcement agencies. It is anticipated that the Task Force co-chaired by Justice and Board of Management will be making recommendations to the Department by the end of December, 1991.

The Department of Justice received approval from Government to introduce legislation in the 1991 spring session of the Legislature which will increase the Province's capacity to enforce maintenance orders. This legislation along with commitment of additional resources will provide for establishment of a comprehensive program of maintenance enforcement.

The Examination of Financial Institutions Branch, a comprehensive examination function, was established during 1990-91. It is responsible for examining financial institutions, corporations and individuals formerly examined by various branches in the Justice Services Division. Staff are developing systematic examination approaches which will enhance the Department's ability to carry out its regulatory duties and to determine areas which call for changes in policy and legislation.

This report outlines briefly the activities and major events in those areas within the mandate of the dual portfolio of Minister of Justice and Attorney General.

Introduction

Le rapport annuel du ministère de la Justice pour l'exercice 1990-1991 fait état de plusieurs initiatives importantes prises en matière de politique et de programmes, de même que des changements survenus dans l'organisation du Ministère au cours de l'exercice.

Les derniers préparatifs et le travail préalable à l'entrée en vigueur, au cours du prochain exercice, de la législation portant sur la procédure applicable aux infractions provinciales ont été effectués au cours de l'exercice 1990-1991. Cette législation modernisera et rationalisera le système d'application des lois provinciales ainsi que le système des peines applicables aux infractions prévues par ces lois.

Au cours de l'exercice, le Ministère a entrepris un projet visant à améliorer la qualité des services offerts par la Division des services aux tribunaux à ses clients et à mesurer l'efficacité des services qu'il rend au public. Le projet comporte une série de consultations avec le personnel, la magistrature, le barreau et les organismes d'application. Le groupe de travail, coprésidé par le ministère de la Justice et le Conseil de gestion, devrait présenter ses recommandations au Ministère d'ici la fin de décembre 1991.

Le gouvernement a autorisé le ministère de la Justice à présenter une loi lors de la séance du printemps de l'Assemblée législative, afin de permettre à la province de mieux assurer l'exécution des ordonnances d'entretien. Cette loi, en plus de prévoir l'affectation de ressources supplémentaires, permettra d'établir un programme général d'exécution des ordonnances d'entretien.

La Direction des examens des institutions financières a été établie au cours de l'exercice. Elle est chargée de l'examen général des institutions financières, des corporations et des particuliers dont l'examen était auparavant confié à diverses directions de la Division des services à la justice. Le personnel élabore des méthodes d'examen systématiques susceptibles de permettre au Ministère de mieux exercer ses fonctions de réglementation et de déterminer avec plus de précision les domaines dans lesquels un changement de politique ou de mesures législatives s'impose.

Ce rapport décrit brièvement les activités et les points saillants des services qui relèvent du double portefeuille du ministre de la Justice et procureur général.

Mandate of the Department of Justice

The mandate of the Department of Justice is to ensure the impartial administration of justice and to ensure protection of the public interest through the dual offices of the Attorney General and Minister of Justice.

To carry out its mandate, the Department is organized into four main functional divisions as well as the Research and Planning Branch: Attorney General, Court Services, Justice Services and Administrative Services. Each division is made up of branches with operational responsibility for special programs and services. At times, the administration of justice requires the joint effort and cooperation of several branches, each contributing its own expertise to attain common objectives.

Mission du ministère de la Justice

Le ministère de la Justice a pour mission d'assurer l'administration impartiale de la justice et la protection de l'intérêt public par le double portefeuille du procureur général et ministre de la Justice.

Pour s'acquitter de cette mission, le Ministère compte quatre grandes divisions fonctionnelles en plus de la Direction de la recherche et de la planification : la Division du procureur général, la Division des services aux tribunaux, la Division des services à la justice et la Division des services administratifs. Chaque division comprend plusieurs directions assumant chacune la responsabilité de programmes et de services particuliers. Il arrive que l'administration de la justice exige la collaboration de plusieurs directions qui joignent leurs efforts, chacune dans son domaine de compétence, pour la réalisation d'objectifs communs.

Roles and Functions of the Attorney General and Minister of Justice

The *Executive Council Act* of New Brunswick empowers the Lieutenant Governor to appoint from among the members of the Executive Council an Attorney General who must also be Minister of Justice for the Province.

This dual role encompasses a variety of functions. The Attorney General of the Province, as the first law officer of the Crown, holds one of the original offices of the former British colony. This role now has more than two hundred years of history. However, many of the duties of the Minister of Justice, which are assigned by statute or executive act, are of relatively recent origin.

The Attorney General is entrusted with the responsibility:

- to represent the Crown in matters of civil litigation;
- to provide legal services to all government departments and agencies;
- to represent the Crown where public rights of concern to the Provincial Government are being questioned;
- to administer criminal justice in the province, and to prosecute all offences under the *Criminal Code* of Canada, and the statutes of New Brunswick;

Rôle du procureur général et ministre de la Justice

La *Loi sur le Conseil exécutif* du Nouveau-Brunswick habilite le lieutenant-gouverneur à désigner parmi les membres du Conseil exécutif un procureur général qui sera également ministre de la Justice de la province.

Ce double rôle englobe diverses responsabilités. En sa qualité de premier conseiller juridique de la Couronne, le procureur général de la province assume une fonction qui remonte au début de la colonie britannique, il y a plus de deux cents ans. Par contre, un bon nombre de ses responsabilités de ministre de la Justice, qui lui sont conférées par des lois ou des décrets, sont assez récentes.

Le mandat du procureur général est le suivant :

- représenter la Couronne dans les instances civiles;
- fournir des services juridiques à tous les ministères et organismes du gouvernement;
- représenter la Couronne lorsque des droits d'intérêt public qui concernent le gouvernement provincial sont en cause;
- administrer la justice en matière criminelle dans la province et poursuivre tous les auteurs d'infractions au *Code criminel* du Canada et à la législation du Nouveau-Brunswick;

- to provide advice to the Government on proposed legislation, to carry out studies for the reform of law, and to provide legislative drafting service for the Government.

The Minister of Justice is entrusted with the following duties:

- to administer court services;
- to administer corporate and trust affairs and to regulate trust companies;
- to regulate the insurance industry;
- to regulate the securities industry;
- to administer and regulate co-operatives and credit unions;
- to conduct examinations of financial institutions;
- to administer consumer affairs;
- to administer the rentalsman's office;
- to co-ordinate the research, planning and evaluation of all aspects of the administration of justice in the province.

Strategic Direction

During 1990-91 the Department continued its efforts to strengthen existing programs and to develop new ones to serve the current needs of citizens. A comprehensive review of the strategic direction of the Department was conducted and is expressed in the goals outlined below. These will guide the activities of the department over the next three to five years.

Human Resource Management

To develop and implement a comprehensive human resource management strategy.

Promoting Effective Communication

To have effective internal and external communication.

Ensuring Access of Justice

To promote the development of vehicles that provide access to Justice for all.

Delivery of Quality Services

To deliver quality services while maintaining the balance between demand and available resources.

- conseiller le gouvernement sur les propositions législatives, effectuer des études de réforme du droit et fournir des services de rédaction législative au gouvernement.

Le ministre de la Justice a le mandat suivant :

- administrer les services aux tribunaux;
- administrer les affaires corporatives et fiduciaires et réglementer les compagnies de fiducie;
- réglementer l'industrie des assurances;
- réglementer l'industrie des valeurs;
- administrer et réglementer les coopératives et les caisses populaires;
- examiner les institutions financières;
- administrer les services à la consommation;
- administrer le bureau du médiateur des loyers;
- coordonner la recherche, la planification et l'évaluation de tous les aspects de l'administration de la justice dans la province.

Plan directeur

Au cours de l'exercice 1990-1991, le Ministère a poursuivi ses efforts en vue de renforcer les programmes existants et d'élaborer de nouveaux programmes destinés à répondre aux besoins courants des citoyens. Le plan directeur du Ministère a fait l'objet d'une évaluation générale dont les résultats sont formulés dans les objectifs exposés ci-dessous. Ces objectifs guideront les activités du Ministère au cours des trois à cinq prochaines années.

Gestion des ressources humaines

Élaborer et mettre en oeuvre une stratégie générale de gestion des ressources humaines.

Promotion de la communication efficace

Assurer une communication efficace au sein du Ministère et avec l'extérieur.

Accès à la justice

Faire la promotion de programmes permettant à tous d'avoir accès à la justice.

Prestation de services de qualité

Assurer la prestation de services de qualité tout en maintenant l'équilibre entre la demande et les ressources disponibles.

Optimal Use of Technology

To optimize the use of technology in the management and delivery of services.

Attorney General Division

This division includes: Law Reform Branch; responsibility for Legal Aid; Legal Services Branch and Public Prosecutions Branch.

Law Reform Branch

This Branch provides a central legislative drafting service to Government departments and agencies, conducts legal research, coordinates the translation of documents for the Department, creates and updates data bases of public statutes and regulations and provides a public legal education service. The Legal Research, Translation, and Computerization Section conducts computer searches on request; researches legislative initiatives nation-wide; and provides legal advice for the Clerk of the Executive Council on Cabinet agenda items. The legal research function includes the on-going review of common law and statute law to identify areas in need of reform.

The Legislative Drafting Section prepares, in both official languages, all Bills in the Government's legislative program, and all regulations under the Public Statutes of New Brunswick. This section also includes the Office of the Registrar of Regulations which registers all regulations coming under the *Regulations Act*.

Public Legal Education and Information Service for New Brunswick (PLEIS-NB) was established in the Law Reform Branch in 1989 on a pilot project basis. Jointly funded by the provincial and federal Departments of Justice and the N.B. Law Foundation, its purpose is to provide a variety of services designed to make the public more aware of their legal rights and obligations.

The French Language Services Section under the Associate Legislative Counsel provides advice and support services to the other sections.

Utilisation optimale de la technologie

Optimiser l'utilisation de la technologie dans la gestion et la prestation des services.

Division du procureur général

La Division du procureur général comprend la Direction de la réforme du droit, la responsabilité de l'Aide juridique, la Direction des services juridiques et la Direction des poursuites publiques.

Direction de la réforme du droit

Cette direction fournit un service central de rédaction législative aux ministères et aux organismes gouvernementaux, effectue des recherches juridiques, coordonne la traduction de documents pour le Ministère, crée et met à jour des bases de données sur les lois et règlements d'intérêt public et assure un service d'éducation juridique à l'intention du public. Les sections de la recherche juridique ainsi que de la traduction et de l'informatique juridiques effectuent, sur demande, des recherches informatisées; elles font des recherches sur les initiatives législatives dans tout le Canada; elles donnent des conseils juridiques au greffier du Conseil exécutif sur les questions à l'ordre du jour du Cabinet. Les recherches juridiques effectuées incluent l'examen continuel de la common law et de la législation pour déterminer les points qui doivent faire l'objet d'une réforme.

La Section de la rédaction législative rédige, dans les deux langues officielles, tous les projets de loi du programme législatif du gouvernement et tous les règlements établis en vertu des lois d'intérêt public du Nouveau-Brunswick. Cette section comprend aussi le bureau du registraire des règlements, où sont enregistrés tous les règlements qui tombent sous le régime de la *Loi sur les règlements*.

Le Service public d'éducation et d'information juridiques du Nouveau-Brunswick (SPEIJ-NB) a été établi au sein de la Direction de la réforme du droit en 1989 comme projet-pilote. Financé conjointement par les ministères provincial et fédéral de la Justice et la Fondation pour l'avancement du droit au Nouveau-Brunswick, la mission de ce service est d'offrir divers services conçus pour mieux sensibiliser le public à ses droits et obligations juridiques.

Sous la direction du conseiller législatif associé, la Section des services en langue française offre des conseils et des services de soutien aux autres sections.

Highlights

Internal Service

- Legislation: There were 76 bills drafted in the Legislative Drafting Section and introduced during the 1990 Session. As well, 191 regulations were drafted and enacted during the fiscal year.

- Legal Research -- Among the major subjects dealt with during the fiscal year were: the *Right to Information Act* (review completed and report delivered); succession law amendments (draft legislation introduced for consultation); new provincial offences legislation (preparations for proclamation); official languages (expanding rights of parties before administrative tribunals); and administrative tribunal procedures (discussion paper in preparation).

- Translation: For the fiscal year 1990-1991 the Branch was responsible for translation of 71 legal documents other than statutes and regulations.

External Service

- Participation in the Uniform Law Conference of Canada, the Law Reform Conference of Canada, the Canadian Legal Information Centre and the National Program for the Administration of Justice in the Two Official Languages (PAJLO).

- Delivery of the Legislative Drafting Segment of the Bar Admission Course.

- Chairing a national working group on Gender Bias in the Justice System.

- Deputy Minister co-chair of the Canadian Legal Information Centre (CLIC) National Task Force to examine options for making government databases on law available to the legal profession and the public.

- Editing the Solicitors' Journal.

- Delivering public legal education services.

Faits saillants

Activités internes

- Mesures législatives : Au cours de la session de 1990, 76 projets de loi rédigés par la Section de la rédaction législative ont été déposés. Au cours de l'exercice 1990-1991, 191 règlements ont été rédigés et établis.

- Recherche juridique : Au cours de l'exercice, les principaux projets de recherche ont porté sur les points suivants : la *Loi sur le droit à l'information* (l'examen a été terminé et le rapport, remis); les modifications au droit successoral (projet de loi présenté pour consultation); la nouvelle législation sur les infractions provinciales (préparatifs en vue de la proclamation); les langues officielles (élargissement des droits des parties devant les tribunaux administratifs); les procédures devant les tribunaux administratifs (document de travail en préparation).

- Traduction : Pour l'exercice 1990-1991, la Direction a été responsable de la traduction de 71 documents de nature juridique autres que les lois et les règlements.

Activités externes

- Participation à la Conférence sur l'uniformisation des lois au Canada, à la Conférence sur la réforme du droit au Canada, aux activités du Centre canadien d'information juridique et au Programme national de l'administration de la justice dans les deux langues officielles (PAJLO).

- Enseignement du module du cours de préparation au barreau portant sur la rédaction législative.

- Présidence d'un groupe de travail national sur la discrimination fondée sur le sexe dans le système judiciaire.

- Participation du sous-ministre à titre de coprésident d'un groupe de travail établi par le Centre canadien d'information juridique (CCIJ) pour étudier la possibilité de permettre aux juristes et au public d'avoir accès aux bases de données juridiques des gouvernements.

- Collaboration à la rédaction du Bulletin des avocats.

- Prestation des services publics d'éducation juridique.

Legal Aid

Legal Aid New Brunswick provides legal services for those residents of the province who could not otherwise afford the services of a lawyer. The Minister of Justice has general responsibility for the legal aid program that is administered by the Law Society of New Brunswick.

Application for assistance can be made at any of the eight regional legal aid offices maintained by the Law Society of New Brunswick. Eligibility is determined on the basis of legal merit and established financial criteria. Once a legal aid certificate is obtained, the recipient can retain any lawyer in that area who accepts legal aid cases. Duty Counsel are available in particular courts daily.

Legal Aid New Brunswick participates in a nation-wide cooperative agreement that allows legal services to be provided to non-resident applicants in New Brunswick and to New Brunswick residents who require legal services in another province.

Highlights

- During the fiscal year, duty counsel rendered assistance to persons charged with 16,986 offences. Criminal Code offenses amounted to 68.3 per cent of the total criminal legal aid; young offenders' offences amounted to 16.8 per cent of the workload. Out of a total of 2,697 applications for criminal legal aid in fiscal 1990-91, 2,168 certificates were issued.

- As of 1989-90, the Law Foundation of New Brunswick and the Province have cost-shared a family law service with a total budget of $500,000. The Foundation agreed to continue this arrangement for a further period of five years. In 1990-91, the New Brunswick Government contributed $2,139,200 to Legal Aid New Brunswick. These funds supported both civil and criminal legal aid.

- The Criminal and Young Offender services of Legal Aid New Brunswick are cost shared by the federal and provincial governments.

Aide juridique

L'Aide juridique du Nouveau-Brunswick fournit des services juridiques aux résidents de la province qui n'ont pas les moyens d'engager un avocat. Le ministre de la Justice a la responsabilité générale du programme d'aide juridique, qui est administré par le Barreau du Nouveau-Brunswick.

Les demandes d'aide juridique peuvent être faites à n'importe lequel des huit bureaux régionaux administrés par le Barreau du Nouveau-Brunswick. L'admissibilité des demandes est évaluée en fonction de leur mérite juridique et de certains critères financiers. Les personnes qui ont obtenu un certificat d'aide juridique peuvent retenir les services de tout avocat qui pratique dans la région et participe au programme. Des avocats de service sont disponibles chaque jour dans certaines cours.

L'Aide juridique du Nouveau-Brunswick participe à une entente nationale visant à fournir des services juridiques au Nouveau-Brunswick à des requérants d'autres provinces et à des requérants de la province qui ont besoin de services juridiques dans une autre province.

Faits saillants

- Au cours de l'exercice, les avocats de service ont prêté assistance à des personnes accusées de 16 986 infractions. Les infractions au *Code criminel* représentaient 68,3 p. 100 des cas qui ont bénéficié d'une aide juridique en matière criminelle; les infractions commises par des jeunes contrevenants constituaient 16,8 p. 100 de la charge de travail. Sur un total de 2 697 demandes d'aide juridique en matière criminelle présentées pendant l'exercice 1990-1991, 2 168 ont donné lieu à la délivrance d'un certificat.

- En 1989-1990, la Fondation pour l'avancement du droit au Nouveau-Brunswick et la province ont partagé le coût d'un service d'aide juridique en matière de droit de la famille dont le budget totalisait 500 000 $. La Fondation a convenu de maintenir cet arrangement pour cinq ans. Par ailleurs, en 1990-1991, le gouvernement du Nouveau-Brunswick a affecté 2 139 200 $ à l'aide juridique en matière civile et en matière criminelle.

- Le coût des services d'aide juridique au Nouveau-Brunswick s'adressant aux adultes et aux jeunes contrevenants en matière criminelle est partagé entre les gouvernements fédéral et provincial.

Legal Services Branch

The Legal Services Branch is the Government's full service law firm providing legal advice and representation to all Government departments and agencies, together with representing the Attorney General in matters of civil and constitutional litigation. The Branch combines legal expertise in various areas of practice, including administrative law; business, corporate, commercial, construction and advocacy law; correctional and policing services law; educational, environmental and health law; financial services and insolvency; insurance, labour and employment law; landlord and tenant law; motor vehicle; municipal; natural resources law; real property; transportation and taxation law. Among the services provided are:

- civil legal advice and services to the Government;
- preparation of complex commercial documentation;
- legal advice on constitutional matters including the *Charter of Rights & Freedoms*;
- civil and constitutional litigation, representing the Government in cases before the Supreme Court of Canada and all superior courts of the province, in addition to appearing before administrative boards and federal and provincial tribunals in a wide variety of matters;
- legal advice as to Crown liability as a result of governmental programs and activities;
- providing advice and representing the Attorney General at Lieutenant-Governor Review Board Hearings;
- providing legal advice regarding compensation of victims of crime;
- with the Public Prosecutions Branch, providing advice to the Government on quasi-criminal matters under various provincial statutes;
- providing constitutional advice to the Public Prosecutions Branch in criminal matters in which Charter issues have been raised;
- legal research for opinions and litigation on selected topics;
- participation in federal-provincial negotiations and agreements;
- legal advice and opinions respecting the development of legislation and regulations.

Direction des services juridiques

La Direction des services juridiques est le service du contentieux du gouvernement fournissant des services de consultation et de représentation juridiques à tous les ministères et organismes du gouvernement; elle représente également le procureur général dans les litiges en matière civile et constitutionnelle. La Direction réunit des compétences juridiques dans divers domaines du droit, y compris le droit administratif, le droit des affaires, le droit des corporations, le droit commercial, le droit de la construction, le contentieux, le droit en matière de services correctionnels et de services de police, le droit de l'éducation, le droit de l'environnement et le droit de la santé, les services financiers et l'insolvabilité, le droit des assurances, le droit du travail et de l'emploi, le droit des propriétaires et locataires, le droit en matière de véhicules à moteur, le droit municipal, le droit des ressources naturelles, le droit des biens réels, le droit du transport et le droit fiscal. Elle offre notamment les services suivants :

- conseils et services juridiques au gouvernement en matière civile ;
- préparation de documents commerciaux complexes;
- conseils juridiques sur des questions constitutionnelles, notamment sur la *Charte des droits et libertés*;
- représentation du gouvernement en matière civile et constitutionnelle dans les causes entendues par la Cour suprême du Canada et toutes les cours supérieures de la province; comparution devant des organismes administratifs et devant les tribunaux administratifs fédéraux et provinciaux dans une grande variété d'affaires;
- conseils juridiques sur la responsabilité civile de la Couronne découlant des programmes et des activités du gouvernement;
- conseils au procureur général et représentation de ce dernier dans les audiences de la commission d'examen établie par le lieutenant-gouverneur;
- conseils juridiques en matière d'indemnisation des victimes d'actes criminels;
- en collaboration avec la Direction des poursuites publiques, conseils au gouvernement sur des questions quasi criminelles sous le régime de diverses lois provinciales;
- conseils en matière constitutionnelle à la Direction des poursuites publiques sur des points litigieux concernant la *Charte des droits et libertés* soulevés dans des poursuites criminelles;
- recherches juridiques sur des sujets particuliers en vue de formuler des opinions et de régler des litiges;
- participation aux négociations et aux accords entre le fédéral et la province;
- conseils et avis juridiques sur l'élaboration des lois et des règlements.

Highlights

Litigation

Administrative Tribunals

- In the area of Labour Law the Legal Services Branch represented the Board of Management in 210 adjudication files and Public Service Relations Board hearings in the fiscal year ending March 31, 1991.

- The Branch also represented several government departments at hearings before various administrative boards and tribunals and at an inquiry.

Courts

- The Branch was involved in litigation in the Supreme Court of Canada, the Court of Appeal of New Brunswick and the Court of Queen's Bench of New Brunswick.

- **In the Supreme Court of Canada**, significant interventions included cases involving the insanity provisions of the Criminal Code and the Federal Environmental Assessment Review Process Guidelines.

- **In the Court of Appeal of New Brunswick** significant issues affecting the Crown were dealt with including:

  - an appeal concerning operation of a rock quarry in an area not zoned for such;

  - an appeal concerning revocation of a liquor licence without a hearing;

  - an appeal from a decision concerning alleged violation by the Province of an individual's Charter Rights;

  - an appeal involving criminal law procedure and language of service issues;

  - an appeal questioning the right of a minister to appoint an officer to conduct an inquiry;

  - an appeal relating to jurisdiction in regulating interprovincial trucking operations.

Faits saillants

Affaires portées devant les tribunaux

Tribunaux administratifs

- En matière de droit du travail, la Direction des services juridiques a représenté le Conseil de gestion dans 210 audiences devant la Commission des relations de travail dans les services publics et dossiers d'arbitrage au cours de l'exercice terminé le 31 mars 1991.

- La Direction a également représenté des ministères aux audiences devant divers commissions et tribunaux administratifs ainsi qu'à une enquête.

Tribunaux judiciaires

- La Direction a pris part à des causes entendues par la Cour suprême du Canada, la Cour d'appel du Nouveau-Brunswick et la Cour du Banc de la Reine du Nouveau-Brunswick.

- **Devant la Cour suprême du Canada**, les interventions importantes portaient notamment sur les dispositions du *Code criminel* relatives à l'aliénation mentale ainsi que sur les directives concernant le Processus fédéral d'évaluation et d'examen en matière d'environnement.

- **Devant la Cour d'appel du Nouveau-Brunswick**, des questions importantes touchant la Couronne ont été traitées, notamment :

  - un appel relatif à l'exploitation d'une carrière dans une région où le zonage ne le permettait pas;

  - un appel concernant le retrait d'une licence d'alcool sans la tenue d'une audience;

  - un appel d'une décision portant sur des allégations de violation par la province des droits garantis par la Charte;

  - un appel portant sur la procédure en droit criminel et des questions relatives à la langue de service;

  - un appel mettant en cause le droit d'un ministre de nommer une personne pour effectuer une enquête;

  - un appel portant sur la compétence pour réglementer des entreprises de camionnage interprovinciales.

- **In the Court of Queen's Bench,** the Branch was involved in several significant cases, some of which included defending the Province in actions:
  - claiming the necessity of an environmental impact assessment prior to construction of a manufacturing plant;
  - claiming entitlement to property seized by the Sheriff to satisfy a judgement;
  - claiming priority to the Crown's sales tax lien on goods seized;
  - claiming damages for alleged infringement of Charter Rights;
  - claiming renewal of a fish processor licence;
  - claiming damages for loss of life and injuries arising from a highway accident;
  - claiming damages for faulty septic systems relating to negligent inspections.

In addition the Branch represented the Board of Management in several applications seeking judicial review of labour adjudication decisions.

The Branch also represented the Unsatisfied Judgment Fund in numerous actions claiming damages for loss of life and/or injuries.

Other Matters

- The Branch continued to use and enhance the Legal Activity Tracking System (LAT) to record work performed for client departments.
- The Branch completed a review of its operations and is currently in the process of implementing the recommendations made by the study.

- **Devant la Cour du Banc de la Reine**, la Direction a pris part à certaines causes importantes, dont les suivantes :
  - une demande à la Cour portant sur la nécessité d'effectuer une étude d'impact sur l'environnement avant la construction d'une usine de fabrication;
  - une demande portant sur le droit à un bien saisi par le shérif pour satisfaire à un jugement;
  - une demande d'établissement de priorité des privilèges de la Couronne en matière de taxe de vente sur des objets saisis;
  - une demande de dommages-intérêts pour violation présumée de la Charte;
  - une demande de renouvellement d'un permis de transformation du poisson;
  - une demande de dommages-intérêts à la suite de décès et de blessures résultant d'un accident de la route;
  - une demande de dommages-intérêts à la suite du défaut de fonctionnement de systèmes septiques relatif à des inspections effectuées avec négligence;

En outre, la Direction a représenté le Conseil de gestion dans plusieurs demandes sollicitant la révision judiciaire de décisions rendues dans des causes d'arbitrage en matière de relations de travail.

La Direction a également représenté le Fonds des jugements inexécutés dans plusieurs actions demandant des dommages-intérêts à la suite de décès ou de blessures.

Autres questions

- La Direction a continué à utiliser et à améliorer l'application du Système de repérage des activités juridiques (SRAJ), utilisé pour enregistrer le travail exécuté pour les ministères clients.
- La Direction a terminé l'étude de ses opérations et procède actuellement à la mise en oeuvre des recommandations formulées.

Public Prosecutions Branch

The Public Prosecutions Branch presents the Crown's case in the prosecution of offences under the *Criminal Code* of Canada, the *Young Offenders Act*, and other federal and provincial statutes, in all courts in the province and in the Supreme Court of Canada.

In addition, Crown prosecutors appear in cases of family maintenance enforcement and child protection applications under the *Family Services Act*. The Branch also prosecutes family violence cases, violations under the *Liquor Control Act*, the *Motor Vehicle Act*, the *Fish and Wildlife Act*, and other public statutes. It provides advice and guidance in investigations and prosecutions to law enforcement officers in the province and participates in the development and implementation of criminal law policies.

The central office provides legal advice to the Attorney General and Deputy Attorney General in matters regarding the administration and enforcement of criminal justice in the province. Specific responsibilities within the central unit include supervision of commercial crime prosecutions, family law matters, quasi-criminal prosecutions under provincial statutes and criminal appeal cases involving the *Charter of Rights and Freedoms*. The unit handles complaints of alleged criminal conduct against the police and other law enforcement personnel. Processing wiretap applications, prosecutions referred to the Central Office because of possible conflict of interest and certain appeals before the Court of Appeal of New Brunswick and the Supreme Court of Canada fall within the mandate of this unit.

The 15 local offices advise police in determining whether prosecution is justified. When charges proceed to trial, the Crown prosecutors in these offices are responsible for conducting prosecutions and related litigation in their areas.

Highlights

- During the fiscal year, approximately 2,617 young persons between the ages of 12 and 17 were charged with 4,616 offences under the *Young Offenders Act*. Sixty-one per cent of the charges disposed of involved sixteen and seventeen year-old persons.

- During fiscal year 1990-91 there were 45,199 adult charges initiated compared to 43,489 in 1989-90.

Direction des poursuites publiques

La Direction des poursuites publiques représente la Couronne dans la poursuite des infractions visées au *Code criminel* du Canada, à la *Loi sur les jeunes contrevenants* et à d'autres lois fédérales et provinciales, devant toutes les cours de la province ainsi qu'à la Cour suprême du Canada.

De plus, les procureurs de la Couronne comparaissent dans des causes traitant de l'exécution des ordonnances d'entretien et de demandes de protection de l'enfance sous le régime de la *Loi sur les services à la famille*. La Direction intente aussi des poursuites dans les cas de violence au foyer ainsi que de violations à la *Loi sur la réglementation des alcools*, à la *Loi sur les véhicules à moteur*, à la *Loi sur la pêche sportive et la chasse* et aux autres lois d'intérêt public. Elle conseille et guide les agents d'application de la loi de la province en matière d'enquêtes et de poursuites et participe à l'élaboration et à la mise en oeuvre de lignes directrices relatives au droit criminel.

Le bureau central fournit des conseils juridiques au procureur général et au procureur général adjoint sur les questions concernant l'administration et l'application de la justice criminelle dans la province. Il est chargé en particulier de superviser les poursuites criminelles en matière commerciale, les questions de droit de la famille, les poursuites quasi criminelles en vertu de lois provinciales et les appels en matière criminelle touchant la *Charte des droits et libertés*. Il s'occupe des plaintes invoquant une conduite criminelle portées contre des policiers ou d'autres agents d'application de la loi. Il est également chargé des demandes d'autorisation d'écoute électronique, des poursuites qui lui sont renvoyées en raison de conflits d'intérêt possibles, ainsi que de certains appels interjetés devant la Cour d'appel du Nouveau-Brunswick et la Cour suprême du Canada.

Les quinze bureaux régionaux conseillent la police sur l'opportunité des poursuites. Lorsque les inculpations donnent lieu à un procès, les procureurs de la Couronne de la région sont chargés de diriger les poursuites et les instances qui s'y rapportent.

Faits saillants

- Au cours de l'exercice, environ 2 617 adolescents âgés de 12 à 17 ans ont été inculpés de 4 616 infractions sous le régime de la *Loi sur les jeunes contrevenants*. Soixante et un pour cent des inculpations jugées visaient des adolescents de 16 et 17 ans.

- Au cours de l'exercice 1990-1991, 45 199 accusations ont été portées contre des adultes; en 1989-1990, on comptait 43 489 accusations de ce genre.

- During fiscal year 1990-91 there were 4,616 charges disposed of in Youth Court compared to 4,411 in 1989-90.

- During fiscal year 1990-91 there were 18 murder and manslaughter charges prosecuted against 14 adults and 4 young persons.

- The Branch participated in a federal-provincial committee mandated to analyze hate propaganda provisions and prepare proposals for legislative change.

- The Court of Appeal ruled invalid an appeal remedy which would have allowed a higher court to rule on an ancillary matter before evidence was called at trial.

- As part of an initiative commenced by the Interdepartmental Committee on Family Violence, the Branch participated in a Seminar on the subject of Woman Abuse. Procedures manuals were distributed to participants.

- The Branch continues to be represented on a five-person subcommittee of the Federal/Provincial/ Territorial Family Law Committee which will begin to study options for establishment of quantitative child support guidelines by the federal, provincial and territorial governments in maintenance legislation throughout the country. This project is aimed at obtaining higher support awards for children which will take into consideration the actual cost of rearing children.

- As a result of the Supreme Court's *Askov* decision on trial delay, attention focused on two regions of the Province experiencing problems with trial backlog.

- Au cours de l'exercice 1990-1991, le tribunal pour adolescents a jugé 4 616 inculpations, comparativement à 4 411 en 1989-1990.

- Au cours de l'exercice 1990-1991, 18 poursuites ont été engagées pour meurtre et homicide contre 14 adultes et 4 adolescents.

- La Direction a participé à un comité fédéral-provincial chargé d'analyser les dispositions relatives à la propagande haineuse et de préparer des propositions de modification législative.

- La Cour d'appel a déclaré invalide un recours en appel qui aurait permis à une cour supérieure de trancher une question incidente avant la présentation de la preuve au procès.

- Dans le cadre du travail entrepris par le Comité interministériel sur la violence familiale, la Direction a participé à un symposium sur les femmes victimes de mauvais traitements. Des manuels de directives ont été distribués aux participants.

- La Direction continue d'être représentée au sein d'un sous-comité (composé de cinq personnes) du Comité fédéral, provincial et territorial sur le droit de la famille. Ce sous-comité entreprendra l'étude des options relatives à l'établissement de lignes directrices guidant les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux dans leur législation concernant le montant à accorder en matière de soutien des enfants. L'objet de ce projet est de faire en sorte que soient accordés pour les enfants des montants plus élevés qui tiennent compte de ce qu'il en coûte réellement pour élever des enfants.

- Par suite de la décision de la Cour suprême dans l'affaire *Askov* concernant les délais en matière de procès, l'attention a été portée sur deux régions de la province aux prises avec le problème de causes en attente.

Court Services Division

This Division includes the Office of the Registrar of the Court of Appeal and Court of Queen's Bench, the Trial Division Services Branch, the Family Division Services Branch and the Provincial Court Services Branch.

The Court Services Division provides for the administration of all court services in both official languages in New Brunswick and liaises with the judiciary through the Chief Justice of New Brunswick, the Chief Justice of the Court of Queen's Bench and the Chief Judge of the Provincial Court.

The Province of New Brunswick has the responsibility for the constitution, maintenance, and administration of all levels of courts in New Brunswick: the Court of Appeal, the Court of Queen's Bench, the Court of Divorce and Matrimonial Causes, the Probate Court and the Provincial Court.

The Court of Appeal is located in Fredericton. The Court of Queen's Bench has offices in eight judicial districts around the province. The Provincial Court has 14 permanent offices around the province. Both the Court of Queen's Bench and the Provincial Court also hear matters at satellite locations.

Court Administration

The Court of Appeal and Court of Queen's Bench administrative functions are directed by the Registrar and three Deputy Registrars at Central Office, assisted by 11 clerks and administrators located in the eight judicial districts. Administrative duties in the Provincial Court are the responsibility of the Director of Provincial Court Services at Central Office.

These individuals are responsible for the supervision of staff, court space, furnishings, equipment, information systems, control of exhibits and collection of fines and other revenues in their respective courts.

The Office of the Registrar is the registry for the Court of Appeal, and, in addition, is responsible for court reporting activities, processes all adoptions, acts as a registry office for bankruptcies, and is a central filing office for all divorces processed in the province. The Registrar's office processes all reciprocal enforcement of maintenance order requests coming in from reciprocating states, countries, jurisdictions, territories and provinces.

Division des services aux tribunaux

Cette division comprend le bureau du registraire de la Cour d'appel et de la Cour du Banc de la Reine, la Direction des services à la Division de première instance, la Direction des services à la Division de la famille et la Direction des services à la Cour provinciale.

La Division des services aux tribunaux assume l'administration de tous les services aux tribunaux judiciaires du Nouveau-Brunswick dans les deux langues officielles; elle assure la liaison avec la magistrature par l'entremise du juge en chef du Nouveau-Brunswick, du juge en chef de la Cour du Banc de la Reine et du juge en chef de la Cour provinciale.

La province du Nouveau-Brunswick est responsable de la constitution, du maintien et de l'administration des tribunaux judiciaires de tous les niveaux au Nouveau-Brunswick : la Cour d'appel, la Cour du Banc de la Reine, la Cour des divorces et des causes matrimoniales, la Cour des successions et la Cour provinciale.

La Cour d'appel a son siège à Fredericton. La Cour du Banc de la Reine a des sièges dans huit circonscriptions judiciaires, alors que la Cour provinciale a quatorze sièges permanents dans la province. La Cour du Banc de la Reine et la Cour provinciale peuvent également siéger ailleurs qu'à leurs sièges permanents.

Administration des tribunaux judiciaires

Les fonctions administratives de la Cour d'appel et de la Cour du Banc de la Reine sont assumées sous la direction du registraire et de trois registraires adjoints au bureau central, aidés de onze greffiers et administrateurs répartis dans les huit circonscriptions judiciaires. Les fonctions administratives de la Cour provinciale sont assurées au bureau central par la directrice des Services à la Cour provinciale.

Ces fonctionnaires sont responsables de la supervision du personnel, des locaux des tribunaux judiciaires, du mobilier, du matériel, de l'informatisation, du contrôle des pièces à conviction et du recouvrement des amendes et d'autres sommes reçues par leur tribunal judiciaire respectif.

Le registraire tient greffe pour la Cour d'appel; en outre, il est responsable des travaux de sténographie judiciaire et de l'acheminement de toutes les adoptions et agit à titre de greffier en matière de faillite; son service est le bureau central de dépôt de tous les jugements de divorce de la province. Il s'occupe de toutes les demandes d'exécution réciproque d'ordonnances d'entretien venant d'États, de pays, de provinces et de territoires accordant la réciprocité.

Court of Appeal

The Court of Appeal of New Brunswick consists of the Chief Justice of the Province of New Brunswick and five other justices. The *Judicature Act* provides that appeals must be heard by not less than three justices. This court sits permanently in Fredericton, but may sit elsewhere at the discretion of the Chief Justice of New Brunswick.

Court of Queen's Bench

The Court of Queen's Bench consists of two divisions, the Trial Division and the Family Division. The Chief Justice of the Court of Queen's Bench and 21 justices constitute the permanent judiciary. There are also six supernumerary justices of the court. Upon request of the Chief Justice of the Court of Queen's Bench, judges appointed to the Trial Division can act as judges in the Family Division and vice versa. The Court of Queen's Bench has jurisdiction for both civil and criminal cases arising in the province, except those matters which are expressly excluded by statute.

The Court of Queen's Bench, Trial Division, exercises jurisdiction over indictable offences tried by judge and jury or by judge alone, civil cases and certain appeals from Provincial Court. It has responsibility for small claims matters with a monetary limit of $3,000. As with other civil cases, small claims are heard by judges of the Court.

The Court of Queen's Bench, Family Division, is a unified family court system responsible for matters such as child protection, adoption, divorce, inter-spousal rights and obligations and parent/child rights and obligations. Another important service offered is collection of support payments and also enforcement of support orders when payments are not made. Support orders filed with the court for purposes of enforcement are automatically enforced by the court when default occurs.

In 1990-91, eleven Court workers provided services to the eight judicial districts of the Court of Queen's Bench, Family Division. Court workers help people involved in marital or family disputes to resolve the issues or to narrow them by agreement rather than through the Court. They provide a basic screening service to determine the nature of the clients' problems and help them to work out the appropriate plans of action. They mediate support payments, custody and visiting agreements and will prepare referral documents for clients who choose to

Cour d'appel

La **Cour d'appel** de la province comprend le juge en chef du Nouveau-Brunswick et cinq autres juges. La *Loi sur l'organisation judiciaire* prévoit que les appels doivent être entendus par trois juges au moins. La Cour a son siège permanent à Fredericton, mais elle peut siéger ailleurs, à la discrétion du juge en chef du Nouveau-Brunswick.

Cour du Banc de la Reine

La **Cour du Banc de la Reine** comprend deux divisions : la Division de première instance et la Division de la famille. Le juge en chef de la Cour du Banc de la Reine et 21 juges en sont les magistrats permanents; elle comprend aussi six juges surnuméraires. À la demande du juge en chef de la Cour du Banc de la Reine, les juges nommés à la Division de première instance peuvent agir en tant que juges de la Division de la famille et vice versa. La Cour du Banc de la Reine a compétence pour entendre les causes civiles et criminelles dans la province, à l'exception des affaires expressément exclues par législation.

La **Division de première instance de la Cour du Banc de la Reine** a compétence pour juger les actes criminels entendus par un juge avec jury ou un juge seul, les causes civiles et certains appels de décisions de la Cour provinciale. Les petites créances qui ne dépassent pas 3 000 $ relèvent également de cette division. Tout comme dans les autres affaires en matière civile, les petites créances sont entendues par les juges de la Cour.

La **Division de la famille de la Cour du Banc de la Reine** est une cour familiale à juridiction intégrale, responsable des affaires qui concernent la protection de l'enfance, l'adoption, le divorce, les droits et obligations entre époux, ainsi que les droits et obligations entre parents et enfants. Un autre service important offert par cette division est la perception de paiements de soutien ainsi que l'exécution des ordonnances de soutien lorsque les paiements ne sont pas faits. Les ordonnances de soutien déposées auprès de la Cour à des fins d'exécution sont automatiquement exécutées par la Cour en cas de défaut.

En 1990-1991, onze travailleurs sociaux rattachés à la Cour ont assuré leurs services aux huit circonscriptions judiciaires de la Cour du Banc de la Reine, Division de la famille. Ces travailleurs sociaux aident les gens à résoudre entre eux leurs problèmes matrimoniaux et familiaux ou à en régler le plus possible, au lieu d'avoir à les porter devant la Cour. Au cours du processus d'accueil, ils déterminent la nature des problèmes des clients et peuvent les aider à élaborer des plans d'action appropriés. Ils assurent des services de médiation à l'égard des ententes se rapportant aux paiements de soutien, à la garde et au droit de visite.

abandon mediation and pursue resolution of their disputes through the judicial process.

Probate Court of New Brunswick

The Probate Court consists of justices of the Court of Queen's Bench who are all ex-officio judges of the Probate Court. The Chief Justice and the other justices of the Court of Queen's Bench sit as judges of the Probate Court. However, unlike the Court of Queen's Bench, in the Probate Court the province is divided into nine judicial districts.

The Probate Court has jurisdiction and power to establish the legal validity of wills, to grant administration of the estates of deceased persons throughout the province, to recall or revoke grants and to supervise the administration and distribution of estates.

Provincial Court of New Brunswick

The **Provincial Court** is the court of first instance, the court before which an action is first brought to trial, for all summary convictions (less serious) and indictable (more serious) offences in the province. The Chief Judge, Associate Chief Judge and 21 judges constitute the permanent judiciary. There are also five supernumerary judges. For trial and disposition of cases, certain indictable offences may, or must, move up to the Court of Queen's Bench, as required by the *Criminal Code* of Canada; but, all proceedings on offences, from municipal by-laws to murder, commence in Provincial Court. The Provincial Court has also been designated as the Youth Court under the *Young Offenders Act* and deals with young persons between the age of 12 and 17 who have been charged with summary convictions and indictable offences. Youth Court record keeping is handled generally by the Provincial Court staff, but in some cases by staff of the Family Division, Court of Queen's Bench.

Highlights

- A Task Force was established in December 1990 co-chaired by Justice and Board of Management to undertake a Quality of Service project. Its mandate is to find ways to deliver quality services across the province and to measure the effectiveness of Court Services Division in serving its clients. This project includes participation from staff, judiciary, the Bar and enforcement agencies. They are contributing their views on

Ils préparent les documents nécessaires en vue du renvoi des clients qui choisissent de résoudre leurs différends au moyen du processus judiciaire plutôt que par la médiation.

Cour des successions du Nouveau-Brunswick

La **Cour des successions** est constituée de juges de la Cour du Banc de la Reine, qui sont d'office juges de la Cour des successions. Le juge en chef et les autres juges de la Cour du Banc de la Reine siègent en tant que juges de la Cour des successions; cependant, à la différence de la Cour du Banc de la Reine, la province est divisée en neuf circonscriptions judiciaires pour les besoins de la Cour des successions.

La Cour des successions est chargée d'établir la validité juridique des testaments, d'octroyer l'administration des successions de personnes décédées dans la province, d'en rappeler ou d'en révoquer l'octroi et d'exercer un contrôle sur l'administration et la distribution des biens de chaque succession.

Cour provinciale du Nouveau-Brunswick

La **Cour provinciale** est la cour de première instance de la province, devant laquelle sont d'abord engagées toutes les actions pour les infractions punissables sur déclaration sommaire de culpabilité (infractions moins graves) ainsi que les actes criminels (infractions plus graves). Le juge en chef, le juge en chef associé et 21 juges en sont les magistrats permanents; elle compte également cinq juges surnuméraires. Certains actes criminels peuvent ou doivent être entendus et jugés par la Cour du Banc de la Reine conformément au *Code criminel* du Canada, mais toutes les poursuites, depuis les cas d'infractions aux arrêtés municipaux jusqu'aux meurtres, doivent être engagées devant la Cour provinciale. La Cour provinciale a également été désignée le tribunal pour adolescents aux fins de l'application de la *Loi sur les jeunes contrevenants* et connaît des infractions punissables sur déclaration sommaire de culpabilité et des actes criminels commis par des adolescents âgés de 12 à 17 ans. En général, les dossiers du tribunal pour adolescents sont tenus par le personnel de la Cour provinciale; mais, dans certains cas, cette fonction revient au personnel de la Division de la famille de la Cour du Banc de la Reine.

Faits saillants

- En décembre 1990 a été établi le Groupe de travail sur la qualité des services aux tribunaux, coprésidé par le ministère de la Justice et le Conseil de gestion. Le mandat du groupe de travail est de trouver les moyens d'assurer des services de qualité dans toute la province et d'analyser l'efficacité de la Division des services aux tribunaux dans la prestation des services aux clients. Ce projet nécessite la participation du personnel, de la magistrature, du barreau et des organismes

present services and changes which might improve the quality of service. It is anticipated that by the end of 1991-92 the final report of the Task Force will have been presented and approved for implementation.

- During 1990-91 the Court Services Division began working on an enhanced maintenance and enforcement program which will be fully operational on April 1, 1992. Amendments to the *Family Services Act* were developed. They provide for automatic, non-judicial remedies to be imposed to enforce support orders. This legislation together with additional resources will result in a much larger number of support orders being honoured. During fiscal year 1990-91, the Family Division Services Branch collected $10.2 million on behalf of families in and outside of New Brunswick, a 9% increase over the previous year. The caseload on the automatic enforcement system totalled 5,622, a 9% increase over the previous year.

- Publication and distribution to staff of a mediation policy manual completes a two year pilot project in mediation involving 11 court workers.

- The number of civil appeals heard in Court of Appeal increased from 79 in 1989-90 to 116 in 1990-91. During the same period, the volume of criminal appeals decreased from 64 to 57. Seventy-nine per cent of the civil hearings were in English and thirteen per cent in French. Eight per cent were bilingual hearings. The Court of Appeal (full court) heard 46 motions, a decrease in activity from 58 motions in 1989-90. Single judge motions numbered 92, compared to 71 in 1989-90.

- Statistical data from the Court of Queen's Bench, Family Division, for the fiscal year 1990-91 shows an increase of 3 per cent compared to the previous fiscal year.

- In the Trial Division, the number of causes filed for the year, other than small claims, was 5,127. The number of small claims filed was 8,427. Judgments other than small claims were 2,840 and for small claims they were 4,901. The number of matters files opened was 1,216.

d'application de la loi. Ils émettent leurs opinions sur les services actuels ainsi que sur des modifications qui pourraient en améliorer la qualité. Vers la fin de l'exercice 1991-1992, le rapport final du groupe de travail devrait avoir été présenté et approuvé en vue de sa mise en oeuvre.

- Au cours de l'exercice 1990-1991, la Division des services aux tribunaux a travaillé à l'amélioration du programme d'exécution des ordonnances d'entretien. Le programme amélioré sera pleinement en vigueur le 1er avril 1992. Des modifications à la *Loi sur les services à la famille* ont été élaborées. Elles prévoient des recours automatiques, non judiciaires, pour assurer l'exécution des ordonnances de soutien. Ces mesures législatives, associées à des ressources additionnelles, permettront d'assurer qu'un plus grand nombre d'ordonnances de soutien seront respectées. Au cours de l'exercice 1990-1991, la Direction des services à la Division de la famille a recouvré 10,2 millions de dollars au nom de familles du Nouveau-Brunswick ou de l'extérieur de la province, ce qui représente une augmentation de 9 p. 100 par rapport à l'exercice précédent. Le nombre de cas traités par le système d'exécution automatique s'est élevé en tout à 5 622, ce qui représente une augmentation de 9 p. 100 par rapport à l'exercice précédent.

- La publication et la distribution du Manuel de directives à l'intention du médiateur-conseiller ont mis fin à un projet-pilote de deux ans dans le domaine de la médiation. Onze travailleurs sociaux rattachés à la Cour ont participé au projet.

- Le nombre d'appels en matière civile entendus par la Cour d'appel a augmenté, passant de 79 en 1989-1990 à 116 en 1990-1991. Pendant la même période, le nombre d'appels en matière criminelle a diminué, passant de 64 à 57. Soixante-dix-neuf pour cent des audiences en matière civile ont été tenues en anglais, treize pour cent en français et huit pour cent dans les deux langues. La Cour d'appel siégeant au complet a entendu 46 motions, ce qui représente une diminution des activités par rapport à 1989-1990, exercice au cours duquel elle en avait entendu 58. Les motions entendues par un juge siégeant seul se chiffrent à 92, comparativement à 71 en 1989-1990.

- Les statistiques de la Division de la famille de la Cour du Banc de la Reine pour l'exercice 1990-1991 montrent une augmentation de trois pour cent de l'activité par rapport à l'exercice précédent.

- À la Division de première instance, 5 127 causes ont été déposées, sans compter les 8 427 réclamations en matière de petites créances. Ont été rendus 4 901 jugements en matière de petites créances et 2 840 jugements en d'autres matières. Au total, 1 216 dossiers portant sur des questions ont été ouverts.

- During 1990-91, the Office of the Registrar recorded the following filing activity: adoptions, 279; bankruptcies, 680; divorces commenced, 1,880; and, decrees absolute and divorce judgements, 1,683.

- Activity in the Provincial Court increased by approximately 5 per cent in 1990-91 over the previous year's totals with the greatest increase found in *Motor Vehicle Act* cases.

- Youth Court disposed of 4,616 charges in 1990-91, representing an increase of 5 per cent over the previous year's total. Approximately 2,617 cases (manual count) were heard in Youth Court involving young persons between the ages of 12 and 17. Theft was the most frequently reported offence in all age groups. Male young offenders accounted for 90 per cent of the total charges disposed of during the fiscal year 1990-91. Sixty-one per cent of the charges disposed of involved sixteen and seventeen year olds. Young offenders were found guilty of 89% of the charges heard in youth court.

- Au cours de l'exercice 1990-1991, le greffe a enregistré : 279 adoptions, 680 faillites, 1 880 requêtes en divorce et 1 683 jugements irrévocables et jugements de divorce.

- Le volume d'activités de la Cour provinciale a augmenté d'environ cinq pour cent en 1990-1991 par rapport à l'exercice précédent; la plus importante augmentation porte sur les causes ayant trait à la *Loi sur les véhicules à moteur.*

- Le tribunal pour adolescents a disposé de 4 616 inculpations en 1990-1991, soit une augmentation de cinq pour cent par rapport à l'exercice précédent. Il a entendu environ 2 617 causes (décompte manuel) impliquant des adolescents entre 12 et 17 ans. Le vol a été l'infraction la plus souvent commise dans tous les groupes d'âge. Des garçons étaient impliqués dans quatre-vingt-dix pour cent de toutes les inculpations jugées au cours de l'exercice 1990-1991. Soixante et un pour cent des inculpations jugées impliquaient des adolescents de 16 et de 17 ans. Les adolescents inculpés ont été reconnus coupables dans quatre-vingt-neuf pour cent des inculpations entendues.

Court of Queen's Bench/Cour du Banc de la Reine
Trial Division/Division de première instance
Causes and Matters Filed*/Causes et questions introduites*

Judicial District/ Circonscription judiciaire	Causes/Causes		Matters/Questions	
	District Total/ Total pour la circonscription 1990-1991	District Total/ Total pour la circonscription 1989-1990	District Total/ Total pour la circonscription 1990-1991	District Total/ Total pour la circonscription 1989-1990
Saint John/Saint-Jean	1 460	1 516	195	234
Moncton	1 432	1 576	311	274
Fredericton	723	801	120	127
Bathurst	632	634	188	149
Newcastle	211	197	147	127
Campbellton	162	155	67	46
Edmundston	268	334	113	80
Woodstock	239	233	75	75
Total	**5 127**	**5 446**	**1 216**	**1 112**

*Source: Clerk's Office
Causes are defined as an action, suit or other originating process between a plaintiff and a defendant. Matters include every proceeding in the Court not in a cause. Examples include injunctions, quieting of titles, and proceedings under the *Arbitration Act*. Criminal trials and criminal appeals in the Court of Queen's Bench are also indexed under matters.
*Source: Bureau du greffier
Les causes désignent une action, un procès ou toute autre procédure introductive d'instance entre un demandeur et un défendeur. Les questions comprennent toute procédure dont la Cour est saisie, en dehors d'une cause. Des exemples sont les injonctions, les validations de titres de propriété et les procédures engagées en vertu de la *Loi sur l'arbitrage*. Les procès et appels au criminel devant la Cour du Banc de la Reine sont aussi répertoriés dans la catégorie des questions.

Court of Queen's Bench, Family Division/Cour du Banc de la Reine - Division de la famille
Total Filing Activity*/Instances introduites* 1990-1991

Court Location/ Siège de la Cour	Divorce Act/ Loi sur le divorce	Family Services Act/Loi sur les services à la famille	Maintenance Enforcement/ Exécution des ordonnances d'entretien	Marital Property Act/ Loi sur les biens matrimoniaux	REMO/ Exécution réciproque des ordonnances d'entretien	"Other"** «Autres»**	Total	% of provincial total/ % du total provincial
Saint John/Saint-Jean	601	616	468	79	11	211	1 986	24 %
Moncton	549	647	573	181	31	93	2 074	25 %
Fredericton	428	446	358	59	22	33	1 346	16 %
Bathurst	144	305	207	63	8	92	819	10 %
Newcastle	175	268	327	76	0	6	852	10 %
Campbellton	38	195	56	31	11	1	332	4 %
Edmundston	60	173	80	36	5	9	363	4 %
Woodstock	118	331	102	47	5	31	634	7 %
Total	**2 113**	**2 981**	**2 171**	**572**	**93**	**476**	**8 406**	**100 %**
1990-1991	**25 %**	**35 %**	**26 %**	**7 %**	**1 %**	**6 %**	**100 %**	
Total	**1 964**	**2 659**	**2 532**	**500**	**120**	**379**	**8 154**	
1989-1990	**24 %**	**33 %**	**31 %**	**6 %**	**1 %**	**5 %**	**100 %**	

*Based on the number of petitions, motions and applications filed in the regional offices of Family Division.
**The activity marked "Other" includes those actions under the *Judicature Act*, the *Schools Act*, the *Infirm Persons Act*, *Habeus Corpus Act* and the Enforcement of Custody/Access orders etc.
*Fondées sur le nombre de pétitions, de motions et de requêtes déposées aux bureaux régionaux de la Division de la famille.
**La catégorie «Autres» comprend les actions engagées en vertu de la *Loi sur l'organisation judiciaire*, de la *Loi scolaire*, de la *Loi sur les personnes déficientes*, de la *Loi sur l'habeas corpus* ainsi que l'exécution des ordonnances de garde et des ordonnance attributives de droit de visite, etc.

Provincial Court of New Brunswick Charge Data - Adult Only
Cour provinciale du Nouveau-Brunswick - Données relatives aux inculpations - Adultes seulement
1990-1991

Court location/Siège de la Cour	No. of charges disposed of/ Nombre d'inculpations jugées	% of provincial total/ % du total provincial
Moncton	9 963	19
*Saint John/Saint-Jean	10 200	21
Hampton	2 979	5
St. Stephen	1 681	3
Fredericton	4 830	9
Burton	1 449	3
Woodstock	1 798	3
Grand Falls/Grand-Sault	1 653	3
Edmundston	2 152	5
Campbellton	3 227	6
Bathurst	2 119	5
Tracadie	2 961	5
Newcastle	3 461	7
Richibucto	2 931	6
TOTAL 1990-1991	**51 404**	**100 %**
TOTAL 1989-1990	**49 491**	

*Saint John Night Court figures have been included in the annual total for Saint John judicial district.
The number of charges disposed of in 1990-91 showed a 4 per cent increase over the previous year's total.
*Les données de la Cour siégeant le soir à Saint-Jean ont été incluses au total annuel pour la circonscription judiciaire de Saint-Jean.
Le nombre d'inculpations jugées durant l'exercice 1990-1991 a augmenté de 4 p. 100 par rapport à l'exercice précédent.

Provincial Court of New Brunswick, Charge Data - Youth Court
Cour provinciale du Nouveau-Brunswick - Données relatives aux inculpations - Tribunal pour adolescents
1990-1991

Court Locations/Siège de la Cour	No. of Charges disposed of/ Nombre d'inculpations jugées	% of provincial total/ % du total provincial
Moncton	706	15
Saint John/Saint-Jean	717	16
Hampton	268	6
St. Stephen	193	4
Fredericton	598	13
Burton	124	3
Woodstock	253	6
Grand Falls/Grand-Sault	147	3
Edmundston	99	2
Campbellton	323	7
Bathurst	332	7
Tracadie	247	5
Newcastle	417	9
Richibucto	192	4
TOTAL 1990-1991	**4 616**	**100 %**
TOTAL 1989-1990	**4 409**	**100 %**

Justice Services Division

This Division includes: Consumer Affairs Branch; Corporate and Trust Affairs Branch; Credit Unions and Co-operatives Branch; Examination of Financial Institutions Branch; Expropriations Advisory Officer; Insurance Branch; Rentalsman's Branch; Securities Administration Branch.

Consumer Affairs Branch

The Consumer Affairs Branch provides day-to-day enforcement and administration of a wide range of consumer legislation including: *Auctioneers Licence Act, Collection Agencies Act, Commissioners for Taking Affidavits Act, Consumer Bureau Act, Consumer Product Warranty and Liability Act, Cost of Credit Disclosure Act, Direct Sellers Act, Pre-arranged Funeral Services Act* and *Real Estate Agents Act.* Activities include investigating consumer complaints, advising consumers of their rights and responsibilities, promoting consumer education and information and issuing licences for the regulation of businesses under consumer legislation.

Division des services à la justice

Cette division comprend la Direction des services à la consommation, la Direction des affaires corporatives et fiduciaires, la Direction des caisses populaires et des coopératives, la Direction des examens des institutions financières, les services du commissaire consultatif de l'expropriation, la Direction des assurances, la Direction du médiateur des loyers et la Direction de l'administration des valeurs mobilières.

Direction des services à la consommation

La Direction des services à la consommation s'occupe de l'application et de l'administration journalière d'une large gamme de mesures législatives touchant la consommation. Les lois dont elle a la responsabilité comprennent notamment : la *Loi sur les licences d'encanteurs*, la *Loi sur les agences de recouvrement*, la *Loi sur les commissaires à la prestation des serments*, la *Loi sur le Bureau des consommateurs*, la *Loi sur la responsabilité et les garanties relatives aux produits de consommation*, la *Loi sur la divulgation du coût du crédit*, la *Loi sur le démarchage*, la *Loi sur les arrangements préalables de services de pompes funèbres* et la *Loi sur les agents immobiliers.* La Direction est chargée notamment d'enquêter sur les plaintes des consommateurs, de conseiller les consommateurs sur leurs droits et responsabilités, de promouvoir l'éducation et l'information des consommateurs et de délivrer les permis visant la réglementation des activités commerciales prévue par les dispositions législatives en matière de consommation.

Licences and Certificates Issued by the Consumer Affairs Branch/
Certificats, licences et permis délivrés par la Direction des services à la consommation

	1990-1991	1989-1990
Licences:/Licences et permis:		
Real Estate Agents Act/Loi sur les agents immobiliers		
-agents/agents	153	180
-managers/gérants	177	186
-salesmen/vendeurs	951	1 226
Auctioneers Licence Act/Loi sur les licences d'encanteurs	67	53
Direct Sellers Act/Loi sur le démarchage		
-vendors/vendeurs	139	142
-salesmen/représentants	591	659
Collection Agencies Act/Loi sur les agences de recouvrement		
-collection agencies/agences de recouvrement	13	12
-branch offices/succursales	9	8
-collectors/agents de recouvrement	110	118
Pre-arranged Funeral Services Act/Loi sur les arrangements préalables de services de pompes funèbres	46	48
Certificates:/Certificats		
Cost of Credit Disclosure Act/Loi sur la divulgation du coût du crédit	81	138
Commissioners for Taking Affidavits Act/Loi sur les commissaires à la prestation des serments	386	563
Total of Licences & Certificates/Total des certificats, licences et permis	**2 723**	**3 333**

Highlights

- In the fiscal year 1990-91, the Branch responded to 15,002 requests for information, up from 14,825 requests for information in 1989-90. Complaints received totalled 882, a 43% increase from 617 in 1989-90. Three hundred and forty-one applicants sat for the real estate examinations. There was a slight decrease in the number of total licences and certificates issued in 1990-91, down to 2,723 from 3,333 in 1989-90.

- Consultations were held with auctioneers regarding amendments to regulations under the *Auctioneers Licence Act.*

- The *Cost of Credit Disclosure Act* was amended to modernize the legislation. Major changes included real property mortgages for disclosure purposes, periodic registration requirements, and creating a framework for harmonizing the legislation with federal and other provincial legislation.

- The Branch continued its participation on a number of federal/provincial/territorial working groups on such subjects as Telemarketing, Consumer Education, Cost of Credit Disclosure and Electronic Funds Transfers.

- The Branch worked cooperatively with Public Legal Education and Information Service - New Brunswick (PLEIS-NB), developing a number of brochures on consumer topics, including a series of brochures on real estate matters and a manual on small claims procedures.

- The Branch updated several brochures offered to the public through its office and published a new brochure on the services of the Branch.

- During the year the Branch realized on a bond held under the *Direct Sellers Act* in the amount of $10,000. The process was initiated to distribute the bond proceeds to entitled consumers in accordance with the Act.

- During the year the Branch denied or cancelled three licences under the *Direct Sellers Act* and refused 51 applications for appointment under the *Commissioners for Taking Affidavits Act.*

Faits saillants

- Au cours de l'exercice 1990-1991, la Direction a répondu à 15 002 demandes de renseignements, par rapport à 14 825 demandes en 1989-1990. Le total des plaintes reçues s'est élevé à 882, ce qui représente une augmentation de 43 p. 100 par rapport aux 617 plaintes reçues en 1989-1990. Trois cent quarante et une personnes se sont présentées aux examens d'agent immobilier. Il y a eu une légère diminution du nombre total de permis et certificats délivrés en 1990-1991, qui est passé de 3 333 en 1989-1990 à 2 723 en 1990-1991.

- Les encanteurs ont été consultés relativement aux modifications à apporter aux règlements d'application de la *Loi sur les licences d'encanteurs.*

- La *Loi sur la divulgation du coût du crédit* a été modifiée dans le but de la moderniser. Les modifications majeures comprenaient l'obligation de divulgation en matière d'hypothèques sur biens réels, l'obligation de procéder à des enregistrements périodiques et la création d'un cadre en vue de l'harmonisation de la loi avec les lois fédérales et d'autres lois provinciales.

- La Direction a poursuivi sa participation à un certain nombre de groupes de travail fédéraux-provinciaux-territoriaux chargés d'examiner des questions telles que le télémarketing, l'éducation des consommateurs, la divulgation du coût du crédit et le transfert électronique de fonds.

- La Direction a collaboré avec le Service public d'éducation et d'information juridiques du Nouveau-Brunswick (SPEIJ-NB) à la préparation d'un certain nombre de brochures sur des questions relatives aux droits des consommateurs, notamment une série de brochures sur l'achat et la vente d'une maison et un guide sur la procédure en matière de recouvrement de petites créances.

- La Direction a mis à jour plusieurs brochures que le public peut obtenir auprès de son bureau et a publié une nouvelle brochure sur les services qu'elle offre.

- Au cours de l'exercice, la Direction a procédé à la réalisation d'un cautionnement de 10 000 $, détenu au titre de la *Loi sur le démarchage*. Les démarches ont été entreprises en vue de distribuer la somme recouvrée à la faveur du cautionnement aux consommateurs y ayant droit en vertu de la loi.

- Au cours de l'exercice, la Direction a refusé ou annulé trois licences sous le régime de la *Loi sur le démarchage* et a refusé 51 demandes de nomination sous le régime de la *Loi sur les commissaires à la prestation des serments.*

Corporate and Trust Affairs Branch

Corporate and Trust Affairs administers the *Business Corporations Act, Companies Act, Limited Partnership Act, Partnerships and Business Names Registration Act, Trust, Building and Loan Companies Licencing Act,* and the *Trust Companies Act.*

This Branch incorporates New Brunswick-based business corporations and non-profit companies and registers partnerships and business names under which sole proprietorships and partnerships operate. Extra-provincial corporations and businesses conducting business in New Brunswick are normally required to register with the Branch. The Branch maintains up-to-date information, available to the public, on over 55,000 business and non-profit corporations and unincorporated business entities. Corporate and Trust Affairs is responsible for licencing and regulation of loan and trust companies operating in New Brunswick.

Direction des affaires corporatives et fiduciaires

La Direction des affaires corporatives et fiduciaires est chargée de l'application de la *Loi sur les corporations commerciales,* de la *Loi sur les compagnies,* de la *Loi sur les sociétés en commandite,* de la *Loi sur l'enregistrement des sociétés en nom collectif et des appellations commerciales,* de la *Loi sur les permis des compagnies de fiducie, de construction et de prêts* et de la *Loi sur les compagnies de fiducie.*

Cette direction constitue en corporation les corporations commerciales et les compagnies sans but lucratif dont le siège se trouve au Nouveau-Brunswick et elle enregistre les sociétés en nom collectif et les appellations commerciales sous lesquelles les entreprises individuelles et les sociétés en nom collectif exercent leurs activités. Les entreprises et les corporations commerciales extraprovinciales qui font affaire au Nouveau-Brunswick doivent normalement s'enregistrer auprès de la Direction. Celle-ci offre au public un service d'information à jour sur plus de 55 000 corporations commerciales, corporations sans but lucratif et entreprises non constituées en corporation. Elle est également chargée de la délivrance des permis aux compagnies de prêt et de fiducie exerçant leurs activités au Nouveau-Brunswick ainsi que de la réglementation de ces compagnies.

Corporate and Trust Affairs Branch Activities/
Activités de la Direction des affaires corporatives et fiduciaires

Transactions/Opérations	1990-1991	1989-1990
Incorporations/Constitutions en corporation	2 003	2 310
Registrations/Enregistrements	2 526	2 429
Annual Returns/Rapports annuels	16 735	16 071
Certified Copies/Copies certifiées conformes	2 065	2 224
Name Clearance (NUANS)/Approbation des noms (NUANS)	4 284	4 007

Highlights

- During fiscal 1990-91 Corporate and Trust Affairs received approximately 36,000 telephone inquiries.
- The Branch experienced stable revenue receipts during the fiscal year 1990-91, revenues received were $1,993,573 as opposed to $2,012,576 in 1989-90.
- Amendments to the *Business Corporations Act, Partnerships and and Business Names Registration Act* and the *Limited Partnership Act* were enacted.

Faits saillants

- Au cours de l'exercice 1990-1991, la Direction des affaires corporatives et fiduciaires a reçu environ 36 000 demandes de renseignements par téléphone.
- Les recettes de la Direction sont demeurées stables au cours de l'exercice 1990-1991, passant de 2 012 576 $ en 1989-1990 à 1 993 573 $ en 1990-1991.
- Les modifications apportées à la *Loi sur les corporations commerciales,* à la *Loi sur l'enregistrement des sociétés en nom collectif et des appellations commerciales* et à la *Loi sur les sociétés en commandite* ont été édictées.

- Work continued on development of regulations for the *Loan and Trust Companies Act* in anticipation of proclamation in 1991. The Branch, in cooperation with provincial and federal governments, has been an active participant in development of financial reform proposals.
- The Department continued to participate in the interprovincial harmonization of trust company regulatory rules to enhance the elimination of regulatory overlap and conflicting rules. As well, agreement was reached on a common financial reporting form that has also been adopted by the federal regulator.

Credit Unions and Co-operatives Branch

Credit Unions

The Branch administers the regulatory provisions of the *Credit Unions Act* and the *Credit Union Federations Act* including carrying out the role of the Registrar of Credit Unions. Along with providing incorporation services for credit unions, the Branch oversees the financial stability and solvency of credit unions for the protection of depositors and recommends policy and legislative changes concerning credit unions.

Co-operatives

The Branch administers the *Co-operative Associations Act* and Regulations. The Branch provides incorporation and related services and recommends policy and legislative changes concerning co-operatives. Co-operatives are categorized into seven administrative units: agricultural, forest products, fisheries, co-operative stores, housing, service and worker co-operatives.

Highlights

- An amendment was made to the *Credit Unions Act* as well as to the *Co-operative Associations Act* which gave both credit unions and cooperatives the power, subject to the approval of the Registrar, to make investments in venture capital companies located in New Brunswick.
- An amendment was made to the *Credit Unions Act* as well as to the *Credit Union Federations Act* which gave credit unions greater powers in providing debit card and credit card services to their members.
- The Branch released a discussion paper concerning a new Cooperatives Act and invited interested parties to respond to this consultative process.

- Le travail se poursuit en vue de l'élaboration de règlements d'application de la *Loi sur les compagnies de prêt et de fiducie* en vue de la proclamation de cette loi en 1991. La Direction a participé activement, en collaboration avec les gouvernements fédéral et provinciaux, à l'élaboration de propositions de réforme financière.
- Le Ministère a continué à participer à l'harmonisation interprovinciale des règles de réglementation des compagnies de fiducie en vue d'éliminer le chevauchement des régimes de réglementation et les règles contradictoires. Par ailleurs, les provinces se sont entendues sur une formule commune de rapports financiers qui a été également adoptée par le fédéral.

Direction des caisses populaires et des coopératives

Caisses populaires

La Direction est responsable de l'application des dispositions de réglementation de la *Loi sur les caisses populaires* et de la *Loi sur les fédérations de caisses populaires*. De plus, elle exerce les attributions du registraire des caisses populaires. Elle assure les services de constitution en corporation des caisses populaires, supervise la stabilité financière et la solvabilité des caisses populaires dans le but de protéger les déposants et recommande des modifications aux politiques et aux mesures législatives concernant les caisses populaires.

Coopératives

Cette direction est responsable de l'application de la *Loi sur les associations coopératives* et de ses règlements. Elle s'occupe notamment des services de constitution en corporation des coopératives et recommande des modifications aux politiques et aux mesures législatives concernant les coopératives. Aux fins administratives, les coopératives sont réparties en sept catégories : les coopératives agricoles, les coopératives de produits forestiers, les coopératives de pêcheurs, les coopératives de consommateurs, les coopératives d'habitation, les coopératives de services et les coopératives de travailleurs.

Faits saillants

- La *Loi sur les caisses populaires* et la *Loi sur les associations coopératives* ont été modifiées de manière à permettre aux caisses populaires et aux coopératives, sous réserve de l'approbation du registraire, de faire des placements dans les entreprises d'investissement en capital de risque situées au Nouveau-Brunswick.
- Une modification à la *Loi sur les caisses populaires* ainsi qu'à la *Loi sur les fédérations de caisses populaires* a conféré aux caisses populaires une plus grande latitude pour fournir des services de cartes de débit et de cartes de crédit à leurs membres.
- La Direction a publié un document de travail concernant une nouvelle loi sur les coopératives et a invité les personnes intéressées à présenter leurs commentaires à ce sujet.

- The 119 credit unions and *caisses populaires* in New Brunswick have combined assets of over 1.1 billion dollars. Their growth in 1990 increased by 10 per cent over the previous fiscal year.
- During the 1990-91 fiscal period the Branch incorporated 11 cooperatives and conducted 20 inspections of credit unions and *caisses populaires*. In the future, the examination and inspection activities for credit unions and *caisses populaires* will be the responsibility of the new Examination of Financial Institutions Branch. In addition there were 11 co-operatives liquidated and two credit unions amalgamated.
- There are the equivalent of 2,933* full-time employees in the provincial co-operative system, and two large federally - incorporated co-operatives operating in the province have 900 employees.

*Last year's figure of 2,031 equivalent full-time employees was incorrectly reported. The actual figure was 2,832.

- Les 119 *credit unions* et caisses populaires au Nouveau-Brunswick ont un actif combiné de plus de 1,1 milliard de dollars. En 1990, leur croissance a augmenté de 10 p. 100 par rapport à l'exercice précédent.
- Au cours de l'exercice 1990-1991, la Direction a constitué en corporation 11 coopératives et effectué 20 inspections de caisses populaires et de *credit unions*. À l'avenir, l'examen et l'inspection des activités des *credit unions* et des caisses populaires relèvera de la nouvelle Direction des examens des institutions financières. En outre, 11 coopératives ont été liquidées et deux caisses populaires ont été fusionnées.
- Le mouvement coopératif provincial compte 2 933* équivalents du travail à temps plein, alors que les deux grandes coopératives constituées en corporation sous le régime fédéral emploient 900 personnes dans la province.

* Le chiffre de 2 031 équivalents du travail à temps plein qui a été cité dans le rapport annuel de l'exercice précédent était incorrect; il aurait dû être de 2 832.

Comparative Statistical Summary, Credit Unions and *caisses populaires* by calender year/
Tableau statistique comparatif - Caisses Populaires et *credit unions*, par année civile

	1990	1989
No. of Credit Unions/Nombre de caisses populaires	119	120
Employees/Employés		
(full time)/(à plein temps)	803	734
(part time)/(à temps partiel)	225	235
Membership/Membres	284 447	277 412
	$	$
Assets/Actif	1 146 513 116	1 042 620 123
Shares & Deposits/Parts sociales et dépôts	1 038 843 295	953 715 616
Revenues/Recettes	144 776 343	126 402 976
Expenditures/Dépenses	132 512 203	117 311 164

Comparative Statistical Summary Co-operatives by calendar year/
Tableau statistique comparatif - Coopératives, par année civile

	1990 (preliminary) (chiffres préliminaires)	1989
No. of Co-operatives/Nombre de coopératives	207	205
*Employees/*Employés		
(full time)/(à plein temps)	738	886
(part time)/(à temps partiel)	2 338	1 988
Membership/Membres	60 969	64 226
	$	$
Assets/Actif	142 389 497	119 379 648
Total Sales/Ventes totales	**345 394 600**	**304 101 073**

Figures printed for the 1989 statistics in last year's annual report were preliminary. This year's report has the actual statistics for 1989 and preliminary figures for 1990.
*Figures do not include approximately 900 employees of two federally incorporated co-operatives, The Cooperators and Co-op Atlantic Ltd.
Further detailed information pertaining to credit unions and co-operatives is provided in both the credit unions' and co-operatives' individual annual reports for the 1990 calander year.
Les chiffres pour 1989 figurant dans le dernier rapport annuel n'étaient que préliminaires. Le présent rapport comporte les vrais chiffres pour 1989 et des données préliminaires pour 1990.
*Les chiffres ne rendent pas compte d'environ 900 employés de deux coopératives constituées sous le régime fédéral : The Co-operators et Co-op Atlantique Ltée.
De plus amples renseignements sur les caisses populaires et les coopératives sont fournis dans les rapports annuels respectifs des caisses populaires et des coopératives pour l'année civile 1990.

Examination of Financial Institutions Branch

The Branch was established during this fiscal year and is responsible for examining financial institutions, corporations and individuals formerly examined by various Branches in the Justice Services Division. The new Branch will operate a comprehensive examination framework in order to provide regulators of both financial institutions and other licensees with assessments of whether those being regulated are financially healthy, observing various standards and ratios, meeting portfolio requirements and generally meeting compliance requirements under the following statutes: the *Securities Act*, the *Insurance Act*, the *Credit Unions Act* and the *Credit Union Federations Act*, *Pre-arranged Funeral Services Act*, *Loan and Trust Companies Act* and the *Collection Agencies Act*.

The Branch is also responsible for recommending policy changes affecting the regulation of financial institutions and licensees for solvency, stability and sound financial management practices.

Highlights

- The Branch hired its first Director of Examinations during the 1990-91 fiscal year.
- Staffing of the new Branch was completed during the year with the addition of an examinations manager, one new examiner, one secretarial support person as well as the transfer to the Branch of three examiners previously employed in other branches of the Justice Services Division.
- The existing information system in the Credit Unions and Co-operatives Branch was enhanced in order to provide more comprehensive information needed by examiners.
- A new credit union examination strategy was developed with a greater emphasis placed on desk examinations in lieu of field examinations.
- The Branch completed its first 15 credit union/ *caisse populaire* desk examinations during the later part of the fiscal year.

Direction des examens des institutions financières

Cette direction a été créée au cours de l'exercice et est chargée de l'examen des institutions financières, des corporations et des particuliers dont l'examen relevait autrefois de diverses directions de la Division des services à la justice. La nouvelle direction assurera un service d'examen général afin de permettre aux responsables de la réglementation d'évaluer si les institutions financières et les autres titulaires de permis sont dans une bonne situation financière, se conforment aux diverses normes et aux ratios et répondent aux exigences relatives au portefeuille ainsi qu'aux exigences prévues par les lois suivantes : la *Loi sur les valeurs*, la *Loi sur les assurances*, la *Loi sur les caisses populaires* et la *Loi sur les fédérations de caisses populaires*, la *Loi sur les arrangements préalables de services de pompes funèbres*, la *Loi sur les compagnies de prêt et de fiducie* et la *Loi sur les agences de recouvrement*.

Il appartient également à la Direction de recommander des modifications aux politiques concernant la réglementation des institutions financières et les titulaires de permis quant à leur solvabilité, à leur stabilité et à leurs pratiques de saine gestion financière.

Faits saillants

- La Direction a engagé son premier directeur des examens au cours de l'exercice 1990-1991.
- La nouvelle direction a atteint son effectif au cours de l'exercice, grâce à l'addition d'un gestionnaire des examens, d'un nouvel examinateur ainsi que d'une secrétaire de soutien et grâce au transfert à la direction de trois examinateurs qui relevaient auparavant d'autres directions de la Division des services à la justice.
- Le système informatique de la Direction des caisses populaires et des coopératives a été amélioré de manière à fournir aux examinateurs des renseignements plus complets.
- Une nouvelle stratégie d'examen des caisses populaires a été mise sur pied; cette stratégie met davantage l'accent sur les inspections effectuées au bureau central que sur les inspections effectuées sur place.
- La Direction a terminé ses 15 premières inspections de caisses populaires et de *credit unions* à partir du bureau central au cours de la dernière partie de l'exercice.

Expropriations Advisory Officer

The Expropriations Advisory Officer, pursuant to the *Expropriation Act*, reviews expropriation proposals and holds public hearings on disputes over proposed property expropriation. This ensures persons whose property is proposed for expropriation will have the opportunity to question the process. Property compensation disputes are determined by the courts.

Commissaire consultatif de l'expropriation

Conformément à la *Loi sur l'expropriation*, le commissaire consultatif de l'expropriation étudie les projets d'expropriation et tient des audiences publiques sur les contestations qui en découlent. Cette façon de procéder permet aux personnes dont les biens sont visés par un projet d'expropriation de le mettre en cause. Les litiges portant sur l'indemnisation sont tranchés par les tribunaux.

Comparative Statistical Summary, Expropriations Advisory Officer by calendar year
Tableau statistique comparatif - Commissaire consultatif de l'expropriation, par année civile

Activities/Activités	1990	1989
Notice of intention to expropriate/Avis d'intention d'exproprier	35	24
Properties involved in proposed expropriations/ Biens-fonds visés par des projets d'expropriation	1 265	879
Owners of property involved in proposed expropriations/ Propriétaires visés par des projets d'expropriation	1 575	1 761
No. of expropriations by Order-in-Council, non-objection, or objection withdrawn/Expropriations réalisées par décret en conseil sans opposition ou après retrait de l'opposition	20	19
No. of expropriations with hearings scheduled or limitation on objection period not yet expired/Expropriations pour lesquelles une audience est prévue ou dont les délais d'opposition ne sont pas encore expirés	6	3
No. of Hearings/Nombre d'audiences	4	2

Insurance Branch

The Insurance Branch supervises and regulates the business of insurance in New Brunswick. This includes all classes of insurance within the definition of property and casualty insurance, life insurance, accident and sickness insurance and marine insurance. The Branch is responsible for the administration of the *Insurance Act*, the *Premium Tax Act* and the *Marine Insurance Act*.

The principal areas of responsibility include:

- licensing and regulating the activities of insurers, agents, brokers, adjusters and appraisers operating in the province;
- direct monitoring of the financial viability of insurers headquartered in New Brunswick through examinations conducted by contracted auditors;
- collection of premium tax whereby, based on volume of business in the province, life insurers pay a two per cent premium tax and other-than-life insurers pay a three per cent premium tax and insurers writing fire insurance pay a fire marshall tax of one per cent. In addition, the costs of the

Direction des assurances

La Direction des assurances surveille et réglemente le secteur des assurances au Nouveau-Brunswick. Ce secteur comprend toutes les catégories d'assurance rentrant dans la définition des assurances IARD, de l'assurance-vie, de l'assurance accident et maladie et de l'assurance maritime. La Direction est chargée de l'application de la *Loi sur les assurances*, de la *Loi de la taxe sur les primes d'assurance* et de la *Loi sur l'assurance maritime*.

Ses principaux domaines de responsabilité sont les suivants :

- Délivrance des licences et réglementation des activités des assureurs, des agents, des courtiers, des experts en sinistres et des évaluateurs qui font affaire dans la province.
- Surveillance directe de la viabilité financière des assureurs dont le siège social est situé au Nouveau-Brunswick, au moyen d'examens effectués par des vérificateurs contractuels.
- Perception de la taxe sur les primes d'assurance, payée en fonction du volume d'affaires faites dans la province, à un taux de deux pour cent pour les assureurs-vie et de trois pour cent pour les autres; les assureurs qui souscrivent des assurances-incendie paient également la taxe du prévôt des incendies, qui est de un pour cent.

insurance section of the Public Utilities Board are recovered from all automobile insurers. Also, the Branch collects an assessment from all insurers, based on premium volume, to re-capture the full operating costs of Branch services;

- operation of a consumer and industry inquiry and complaint service which receives approximately 1,000 inquiries a year.

Highlights

- The Branch attained its goal of scheduled examinations and audits of insurers for the fiscal year. The focus of the examinations was on solvency of operations.

- In conjunction with the industry, consumer information pamphlets on the life and property and casualty industry highlighting auto insurance and fire safety have been developed and distributed.

- The Branch worked with other jurisdictions through the Canadian Council of Insurance Regulators on a comprehensive study of the *Insurance Act*. The study is being made to update legislation and maintain uniformity for efficiency in administration within the insurance industry and to enhance consumer protection.

- The consumer and industry inquiry service was very active responding to requests for information on auto underwriting activities by insurers due to shrinking markets, and on mass merchandising accident and sickness insurance programs. With fire loss ratios being at industry acceptable levels, ample markets are available on homeowner's coverage and commercial fire policies.

En outre, la Direction perçoit une cotisation de tous les assureurs d'automobiles, pour recouvrer les coûts de la section des assurances de la Commission des entreprises de service public. La Direction perçoit aussi de tous les assureurs une cotisation basée sur leur volume de primes, destinée à couvrir tous ses frais de fonctionnement.

- Service de renseignements et de réception des plaintes offert aux consommateurs et à l'industrie, qui reçoit environ 1 000 demandes de renseignements par an.

Faits saillants

- La Direction a atteint ses objectifs en ce qui concerne les examens et les vérifications des assureurs prévus pour cet exercice. Pour ce qui est des examens, l'accent portait sur la solvabilité des opérations.

- En collaboration avec l'industrie, des dépliants destinés aux consommateurs ont été préparés et distribués. Ces dépliants portaient sur l'assurance-vie et les assurances IARD, notamment en ce qui concerne l'assurance automobile et l'assurance-incendie.

- La Direction a travaillé avec les autres provinces et territoires par l'intermédiaire du Conseil canadien des responsables de la réglementation d'assurance sur une étude globale de la *Loi sur les assurances*. L'objet de cette étude est de moderniser la législation et d'assurer l'uniformité pour rendre plus efficace l'administration de l'industrie des assurances et améliorer la protection des consommateurs.

- Le service de renseignements offert aux consommateurs et à l'industrie a reçu un très grand nombre de demandes de renseignements sur l'assurance automobile provenant des assureurs en raison d'un rétrécissement du marché. De nombreuses demandes portaient également sur le marchandisage de masse de programmes d'assurance accident et maladie. Le ratio sinistres-primes de l'assurance-incendie étant acceptable pour l'industrie, il existe un vaste marché d'assurance-incendie pour les propriétaires occupants et pour les entreprises commerciales.

Statistical Summary of Insurance Operations*/Tableau statistique - Assurances*

	1990-1991	1989-1990
Licenced Insurers/Assureurs titulaires d'une licence	310	307
Agents, Brokers, Adjusters/Agents, courtiers, experts en sinistres	2 790	2 894
	$	$
Premium Taxes Collected/Taxes sur les primes perçues	15 246 675	14 996 080
Other Revenue/Autres recettes	1 668 464	1 042 377
Branch Operations Costs/Frais de fonctionnement de la Direction	348 376	319 323

*Detailed information is provided in the individual Annual Report of the Superintendent of Insurance, fiscal year ending March 31, 1991.
*Des renseignements détaillés sont fournis dans le rapport annuel du Surintendant des assurances pour l'exercice terminé le 31 mars 1991.

Rentalsman's Branch

The Rentalman's Branch operates and manages the *Residential Tenancies Act* Program. The Chief Rentalsman in Fredericton and nine others in six regional offices throughout the province provide advice and guidance to landlords and tenants, perform investigations for mediation of disputes and provide educational information to improve relations between landloards and tenants. The Rentalsmen also decide on the disbursement of security deposit monies in cases of dispute.

Highlights

- The number of inquiries and complaints rose from 55,102 in 1989-90 to 58,830 in 1990-91, up 6.77 per cent. As a result of these requests and complaints, 147 notices to comply were issued in this fiscal year. There were 2,214 notices to quit as compared to 2,287 the previous year; 88 eviction orders were issued in 1990-91, down from 90 in 1989-90. Inspections totalled 791. This is a drop from 1989-90, as the inspection capacity was reduced in late 1990-91 in keeping with budget restraints.

- As of March 31, 1991, security deposits held by the Rentalsman's Branch numbered 20,516 compared to 19,933 at the previous year-end and totalled $5,413,564 an increase of $705,930 over the 1989-90 total.

- Amendments were proposed for the *Residential Tenancies Act* for the spring session of the legislature to provide for restitution where a landlord has collected an illegal fee. This provision would allow a tenant to recover such funds following a successful prosecution.

- A further amendment was proposed that would clarify the tenant's responsibility for all of the rent for the month in which he was issued a Notice to Quit for failure to fulfil his obligations under the lease.

- The amendments would also ensure that the Rentalsman had jurisdiction to deal with the full amount of the security deposit held in trust despite the termination taking place prior to the end of the rental period.

- The amendments would further clarify the claim period allowed a landlord following termination of

Direction du médiateur des loyers

La Direction du médiateur des loyers est responsable de l'application de la *Loi sur la location de locaux d'habitation* et de l'administration des programmes établis. La médiatrice en chef des loyers, à Fredericton, et les neuf médiateurs répartis dans six bureaux régionaux dans toute la province conseillent et guident les propriétaires et les locataires, font des enquêtes en vue de la médiation des litiges et diffusent des renseignements visant à améliorer les rapports entre propriétaires et locataires. Le médiateur des loyers décide aussi de l'attribution des dépôts de garantie en cas de litige.

Faits saillants

- Le nombre de demandes de renseignements et de plaintes est passé de 55 102 en 1989-1990 à 58 830 en 1990-1991, soit une augmentation de 6,77 p. 100. Ces demandes de renseignements et plaintes ont donné lieu à 147 avis d'avoir à se conformer au cours de l'exercice. Il y a eu 2 214 avis de congé, comparativement à 2 287 pour l'exercice précédent; 88 ordres d'expulsion ont été délivrés en 1990-1991, par rapport à 90 en 1989-1990. Au total, 791 inspections ont été effectuées, ce qui représente une baisse par rapport à l'exercice 1989-1990, la capacité d'effectuer des inspections ayant été réduite vers la fin de l'exercice 1990-1991 en raison des restrictions budgétaires.

- Au 31 mars 1991, la Direction du médiateur des loyers détenait 20 516 dépôts de garantie, comparativement à 19 933 à la fin de l'exercice précédent, pour un total de 5 413 564 $, soit une augmentation de 705 930 $ par rapport au total de l'exercice 1989-1990.

- Des modifications ont été proposées à la *Loi sur la location des locaux d'habitation* lors de la séance du printemps de l'Assemblée législative pour permettre la restitution lorsque le propriétaire a perçu un montant illégalement. Cette disposition permettrait au locataire de recouvrer ces fonds s'il obtient gain de cause dans une poursuite.

- Une autre modification proposée permettrait de préciser la responsabilité du locataire pour le paiement de tout le loyer pour le mois dans lequel on lui a remis un avis de congé pour omission de remplir ses obligations en vertu du bail.

- Les modifications accorderaient également au médiateur des loyers la compétence à l'égard du plein montant du dépôt de garantie détenu en fiducie malgré la résiliation du bail avant la fin de la période de location.

- En outre, ces modifications préciseraient le délai pendant lequel un propriétaire peut faire valoir une

a lease. The seven-day claim period would be counted from the end of a month interrupted by a tenant breach, rather than from the date of the breach as some might interpret the present reading of the legislation.

- Prosecutions continued under the *Residential Tenancies Act* in relation to landlords who fail to remit security deposits to the Rentalsman. There were also successful prosecutions during 1990-91 for the collection of pad fees by owners of mobile home parks. Investigations continue to be ongoing in relation to both offenses.

- The Rentalsman's Branch continues to represent the Department of Justice on the Interdepartmental Committee on Housing, and has completed its involvement on an interdepartmental committee established to address the mobile home park industry. The results of this second committee were forwarded to Government during the fiscal year.

Securities Administration Branch

The Securities Administration Branch, located in Saint John, administers the *Security Frauds Prevention Act* (*Securities Act*). The Act sets out the rules under which the securities industry operates in New Brunswick. The Branch is responsible for the registrations of investment dealers and salespersons who distribute to New Brunswick investors securities such as stocks, bonds, mutual funds and scholarship plans. Also regulated are the securities themselves. Before the security can be approved by the Branch for sale, the Act requires disclosure of sufficient and accurate information to enable investors to make knowledgeable decisions. The Branch also investigates public complaints relating to the activities of salespersons. Additionally, with the cooperation of various police agencies, it investigates noncompliance by the industry with the strict requirements of the Act.

Highlights

- The Government has recommended the drafting of a new Securities Act based upon a consultant's report and following receipt of public comment during the year.

- Several registrants under the *Securities Act* were the subjects of investigations and some were disciplined.

réclamation après la fin d'un bail. La période de sept jours commencerait à courir à la fin du mois interrompu par suite de la violation par le locataire plutôt qu'à compter de la date de la violation comme certains pourraient interpréter les dispositions actuelles de la Loi.

- Des poursuites continuent d'être engagées au titre de la *Loi sur la location de locaux d'habitation* contre les propriétaires qui ne remettent pas les dépôts de garantie au médiateur des loyers. L'exercice 1990-1991 a été réussi pour ce qui est des poursuites engagées contre les propriétaires de parcs de maisons mobiles qui perçoivent des droits d'assise. Les enquêtes se poursuivent à l'égard des deux genres d'infractions.

- La Direction du médiateur des loyers continue de représenter le ministère de la Justice au sein du Comité interministériel sur le logement; elle a terminé ses travaux au sein du comité interministériel établi pour examiner l'industrie des parcs de maisons mobiles. Les résultats des travaux de ce deuxième comité ont été transmis au gouvernement au cours de l'exercice.

Direction de l'administration des valeurs mobilières

La Direction de l'administration des valeurs mobilières, située à Saint John, assure l'application de la *Loi sur la protection contre les fraudes en matière de valeurs* (*Loi sur les valeurs*). La loi énonce les règles qui régissent l'industrie des valeurs au Nouveau-Brunswick. La Direction est responsable de l'enregistrement des courtiers en valeurs et des vendeurs qui distribuent aux investisseurs néo-brunswickois des valeurs telles que des actions, des obligations, des fonds mutuels et des régimes de bourses. Elle réglemente également les valeurs en tant que telles. Avant que la Direction ne puisse approuver une valeur pour la vente, la loi exige la communication de renseignements suffisants et exacts pour permettre aux investisseurs de prendre des décisions éclairées. La Direction enquête également les plaintes du public concernant les activités des vendeurs. Par ailleurs, en collaboration avec divers services de police, la Direction fait enquête dans les situations où l'industrie ne s'est pas conformée aux exigences strictes de la loi.

Faits saillants

- Le gouvernement a recommandé la rédaction d'une nouvelle loi sur les valeurs basée sur le rapport d'un expert-conseil et sur des commentaires du public reçus au cours de l'exercice.

- Plusieurs de ceux et celles qui sont enregistrés en vertu de la *Loi sur les valeurs* ont fait l'objet d'enquêtes et certains ont été disciplinés.

- The computerized registration system became fully operational, resulting in more efficient processing and reduced costs.
- Investor education was pursued actively through publication of articles and television interviews, as well as staff visits to industry and attendance at industry functions.
- Staff of the new Examination of Financial Institutions Branch of the Department contributed to the development of financial inspection and examination procedures.

- Le système informatisé d'enregistrement est devenu pleinement opérationnel, ce qui a donné lieu à un traitement plus efficient et à une réduction des coûts.
- Le personnel a poursuivi activement les activités d'éducation des investisseurs en publiant des articles, en accordant des entrevues à la télévision, en visitant l'industrie et en participant à des activités organisées par l'industrie.
- Le personnel de la nouvelle Direction des examens des institutions financières du Ministère a contribué à l'élaboration des procédures d'examen et d'inspection financiers.

Comparative Statistical Summary of Securities Administration Branch Operations/
Tableau statistique comparatif - Direction de l'administration des valeurs mobilières

Activities/Activités	**1990-1991**	**1989-1990**
Brokers Registered/Courtiers enregistrés	64	73
Salesperson Registered/Vendeurs enregistrés	698	638
Security Issuers Certificates Issued/ Certificats délivrés aux émetteurs de valeurs	287	337
	$	$
Revenue/Recettes	377 320	401 320
Branch Operation Costs/ Frais de fonctionnement de la Direction	148 373*	211 315

*Reduced Branch operation costs reflect absence of the previous year's one time start-up costs of the Branch.
*La réduction des frais de fonctionnement de la Direction reflète l'absence des frais de mise en marche engagés lors de l'exercice précédent. Ces coûts ne se répéteront pas.

Administrative Services Division

This Division includes: Departmental Services Branch, Financial Services Branch, Human Resource Services Branch, and Information Systems Branch.

Departmental Services Branch

Responsibilities of the Departmental Services Branch are carried out in three sectional units: Departmental Services, Records Management and Property and Facilities Planning. Specific responsibilities include inventory management of office furniture and equipment, departmental forms, signs and telephones, monitoring government vehicle usage and maintaining a centralized records system for certain branches within the Department. The Branch is also responsible for planning, coordinating and budgeting the capital improvements program and for office accommodations for the Department.

Highlights

Departmental Services

- A complete physical count of the furniture and equipment inventory for the Department throughout the province was completed. The data was entered and it is now fully operational.
- The monthly telephone chargeback system is ongoing.

Facility Planning

- Major renovations and expansion of the Bathurst court facilities began in late 1990. The courthouse renovations and the building infrastructure addition are scheduled for completion by October, 1991. Renovations of the adjacent Regional Centre are to begin in the fall of 1991 with completion scheduled by October, 1992. The total cost of this project is 6.5 million dollars.
- An ongoing program to upgrade and improve existing court facilities and office accommodations continued throughout the province. Some of the projects included a new courtroom, courtroom and office renovations and relocation of one branch office.

Division des services administratifs

Cette division comprend : la Direction des services ministériels, la Direction des services financiers, la Direction du service des ressources humaines et la Direction des systèmes informatiques.

Direction des services ministériels

Les responsabilités de cette direction sont réparties entre trois sections : les Services ministériels, la Gestion des documents et la Planification des biens et des locaux. Ses responsabilités comprennent notamment : la gestion de l'inventaire du mobilier et du matériel de bureau, des formules, des enseignes et des téléphones à l'usage du Ministère, le contrôle de l'utilisation des véhicules du gouvernement, la tenue d'un système centralisé d'archives pour certaines directions du Ministère. La Direction est aussi responsable de la planification, de la coordination et de la budgétisation des programmes de construction et de rénovation ainsi que des locaux pour les bureaux du Ministere.

Faits saillants

Services ministériels

- L'inventaire complet du mobilier et du matériel du Ministère dans toute la province est terminé. Les données ont été entrées dans l'ordinateur et sont maintenant pleinement exploitables.
- Le système de rétrofacturation mensuelle des frais de téléphone se poursuit.

Planification des locaux

- Un important projet de rénovation et d'agrandissement du palais de justice de Bathurst a été entrepris vers la fin de 1990. Ces travaux devraient se terminer en octobre 1991. Une deuxième phase du projet, qui consiste à rénover le centre régional attenant au palais de justice, devrait débuter à l'automne 1991 et se terminer en octobre 1992. Le coût total du projet est de 6,5 millions de dollars.
- Le programme de rénovation des palais de justice et des bureaux se poursuit dans toute la province. Parmi les projets entrepris, il y a une nouvelle salle d'audience, des travaux de rénovation de salles d'audience et de bureaux et la réinstallation des bureaux d'une direction.

Records Management

- The retention schedule for subject records relating to the Family Law and Young Offenders series were finalized.

- A new series entitled ROLE OF THE ATTORNEY GENERAL was created and completed. Retention schedule is pending.

Financial Services Branch

The Financial Services Branch provides advice and assistance to departmental managers, maintains operational accounting services and coordinates the budget process. Specific responsibilities range from participating in and providing necessary information for the budget process, to processing expense claims, salary advances and claims under cost sharing agreements. Services include making payments, receiving revenues, and maintaining accounting records of the Department of Justice's revenue and trust accounts.

Human Resource Services Branch

This Branch assists departmental management in development, implementation and maintenance of a Human Resources Management Plan. Specific responsibilities range from providing advice on management approaches to dealing with recruitment, classification and reclassification, salary and benefits, matters related to labour relations, employee development, employment equity and official languages policy.

Highlights

- Human resource advisors chaired 33 job selection boards to which 88 males and 533 females applied. Of 24 appointments made as a result of these competitions, 6 were male, 18 were female and 17 were bilingual. Eighteen re-classification requests and 2 classifications were processed. Two employees appealed the classification decision. Classification Appeal Board upheld the original decisions.

- Branch staff served on negotiation management teams for various bargaining groups.

Employment Equity

- As of March 31, 1991 the Department employed 367 persons, 237 women and 130 men.

Gestion des documents

- Le calendrier de conservation des dossiers relatifs aux séries «Droit de la famille» et «Jeunes contrevenants» a été complété.

- Une nouvelle série intitulée RÔLE DU PROCUREUR GÉNÉRAL a été créée et mise au point. Le calendrier de conservation est en cours de réalisation.

Direction des services financiers

La Direction des services financiers offre des conseils et de l'aide aux gestionnaires du Ministère, assure des services de comptabilité opérationnelle et coordonne le processus budgétaire. Elle doit, entre autres, participer au processus budgétaire en fournissant les renseignements nécessaires et s'occuper des comptes de frais, des avances de salaire et des sommes réclamées au titre des ententes à frais partagés. Elle effectue les paiements, perçoit les recettes et tient les registres des recettes et des comptes en fiducie du Ministère.

Direction du service des ressources humaines

Cette direction aide les gestionnaires du Ministère dans l'élaboration, la mise en oeuvre et le fonctionnement du plan de gestion des ressources humaines. Elle donne des conseils sur les diverses méthodes de gestion et s'occupe des questions de recrutement, de classification, de reclassification, de salaire, d'avantages sociaux, de relations de travail, de perfectionnement des employés, de l'égalité en matière d'emploi et de la Politique des langues officielles.

Faits saillants

- Les conseillers en ressources humaines ont présidé 33 jurys de sélection afin de pourvoir à des postes qui ont été sollicités par 88 hommes et 533 femmes. Des 24 personnes nommées à la suite de ces concours six étaient des hommes et 18 étaient des femmes; 17 étaient bilingues. La Direction a traité 18 demandes de reclassification et effectué deux classifications. Deux employés ont interjeté appel de décisions de classification. Le Comité d'appel en matière de classification a confirmé les décisions initiales.

- Des membres du personnel de la Direction ont fait partie des équipes représentant la partie patronale dans diverses négociations.

Égalité en matière d'emploi

- Au 31 mars 1991, le Ministère comptait 367 personnes, dont 237 femmes et 130 hommes.

- Representation by occupational category is as follows:

Representation by Occupational Category

Occupational Category	# Men	# Women	% Women
Scientific & Professional	6	10	62.5
Administrative	25	10	28.6
Administrative Support	5	167	97.1
Other	94	50	34.7
TOTALS	130	237	64.6

- Women make up 40% of senior management, 33% of directors and 31% of the legal officers.

- In the administrative category, a woman was appointed to a senior management position through the executive development program. In the "other" category, a woman was appointed assistant deputy minister, three women were appointed deputy registrars, a woman who had been acting director was appointed director, three women were hired as legal officers and a woman was hired as a court administrator.

Official Languages Program

The Department of Justice has had an Official Languages Policy since 1984 which continued under the government-wide Official Languages Policy introduced in 1988. The major objective of the policy is to provide service to the public in both official languages.

- In 1990-91 eighty-three departmental employees expressed an interest in taking language training.

- Thirty employees were registered in French language training: 17 from Fredericton, 3 from Saint John, 2 from the Miramichi, 6 from Moncton, 1 from Woodstock and 1 from Campbellton.

- Sixteen employees who reached level 3 of proficiency in French took an in-service language maintenance program in order to refresh and/or maintain their second language skills.

- La répartition selon les catégories professionnelles était comme suit :

Répartition selon les catégories professionnelles

Catégorie professionnelle	Nombre d'hommes	Nombre de femmes	% de femmes
Scientifique et professionnel	6	10	62,5
Administratif	25	10	28,6
Soutien administratif	5	167	97,1
Autres	94	50	34,7
TOTAUX	130	237	64,6

- Les femmes occupent 40 p. 100 des postes de cadres supérieurs, 33 p. 100 des postes de directeurs et 31 p. 100 des postes de conseillers juridiques.

- Dans la catégorie «administratif», une femme a été nommée à un poste de cadre supérieur grâce au programme de perfectionnement des cadres. Dans la catégorie «autres», une femme a été nommée sous-ministre adjointe, trois femmes ont été nommées registraires adjointes, une femme qui était directrice intérimaire a été nommée directrice, trois femmes ont été engagées en tant que conseillères juridiques et une femme a été engagée au poste d'administratrice de la Cour.

Programme des langues officielles

La politique du Ministère sur les langues officielles, établie en 1984, a été maintenue dans le cadre de la Politique des langues officielles applicable à l'ensemble du gouvernement et introduite en 1988. Cette politique vise essentiellement la prestation de services au public dans les deux langues officielles.

- Au cours de l'exercice 1990-1991, 83 employés du Ministère se sont montrés intéressés à prendre des cours de formation linguistique.

- Trente employés étaient inscrits à des cours de français langue seconde : Fredericton 17, Saint John 3, Miramichi 2, Moncton 6, Woodstock 1 et Campbellton 1.

- Seize employés qui avaient atteint le niveau de compétence 3 en français ont suivi un programme interne de maintien afin de rafraîchir leurs connaissances ou de maintenir leurs aptitudes dans leur langue seconde.

Information Systems Branch

Information systems provides technical advice to Departmental managers on the optimal method of integrating automation in service delivery and administrative support. It coordinates development of all information systems projects, provides technical support for systems used by the Department and acquires the necessary equipment and software. The Department makes extensive use of office automation and administrative systems and depends on several systems to provide information to program managers and aid in service delivery.

Highlights

- The department has now expanded its use of office automation to more than 130 users and is completing development of a system to support its information needs for Human Resources.

- The department completed a Strategic Information Plan (SIP) identifying how automation can best support its business. During 1991-92, the Department will pursue funding strategies and methods of implementing the Plan.

- Information Systems managed the implementation of the automated Maintenance and Enforcement System in the Court of Queen's Bench, Family Division in six of eight locations, and began conversion in the remaining two sites.

- Information Systems managed the implementation of *Young Offenders Act* Information Systems (YOAIS) in ten court sites around the province. The system, under development since 1986, is shared with the Solicitor General, and was developed in cooperation with the Federal Department of Justice to allow tracking and management of young offender records.

- The study on requirements of a new adult criminal charge system to replace the Justice Information System (JIS) was completed.

- The Branch assisted the Office of the Rentalsman in enhancing its automated system through new equipment, streamlining functions and providing the ability to print receipts for security deposits and rent.

- The Branch assisted the Examination of Financial Institutions Branch to enhance its system to include information on trust companies, audited statements and other information and expanded the size of its network.

Direction des systèmes informatiques

Cette direction fournit des conseils techniques aux gestionnaires du Ministère sur l'optimisation de l'intégration de l'informatique dans la prestation des services et le soutien administratif. Elle coordonne l'élaboration de tous les projets d'informatisation, assure le soutien technique pour tous les systèmes utilisés par le Ministère et s'occupe de l'acquisition du matériel et des logiciels nécessaires. Le Ministère utilise beaucoup la bureautique et les systèmes administratifs, et compte sur plusieurs systèmes pour fournir de l'information aux gestionnaires des programmes et favoriser la prestation des services.

Faits saillants

- Le Ministère a accru l'informatisation de ses services et compte maintenant plus de 130 utilisateurs. Il termine actuellement la mise au point d'un système informatisé à l'intention du Service des ressources humaines.

- Le Ministère a terminé son Plan d'information stratégique (PIS) qui montre comment l'informatisation peut améliorer son travail. Au cours de l'exercice 1991-1992, le Ministère examinera les stratégies de financement et les méthodes de mise en oeuvre du Plan.

- La Direction a dirigé la mise en oeuvre du système informatisé relatif à l'exécution des ordonnances d'entretien à la Division de la famille de la Cour du Banc de la Reine dans 6 des 8 sièges et a entamé la conversion dans les deux autres sièges.

- Elle a également dirigé la mise en oeuvre du système informatisé relatif aux jeunes contrevenants dans 10 sièges repartis dans toute la province. Le système, dont l'élaboration se poursuit depuis 1986, est partagé avec le ministère du Solliciteur général et a été développé en collaboration avec le ministère fédéral de la Justice pour permettre le suivi et la gestion des dossiers des jeunes contrevenants.

- L'étude portant sur les exigences d'un nouveau système relatif aux accusations criminelles portées contre les adultes en remplacement du système informatisé portant sur l'administration de la justice a été terminée.

- La Direction a aidé le bureau du médiateur des loyers à améliorer son système informatique par l'acquisition de nouveaux équipements, la rationalisation des fonctions et la capacité d'imprimer les reçus pour les dépôts de garantie et le loyer.

- La Direction a aidé la Direction des examens des institutions financières à améliorer son système de manière à inclure des données sur les compagnies de fiducie, les états vérifiés et d'autres renseignements. De plus, son réseau a été étendu.

Research and Planning Branch

The Research and Planning Branch provides coordination, information, analysis and advice to promote effective and efficient planning, organization, management and delivery of Justice programs and services. Major responsibilities include: strategic and operational planning, program and policy development, federal/ provincial relations, research and statistical analysis, program evaluation, public information and communications.

Highlights

Research and Planning carried out several extensive projects for the Department during 1990-91, namely:

- Coordinated the development of a new strategic direction for the Department and identification of strategic goals to guide future developments.

- In consultation with Board of Management, initiated a major Quality of Service project to improve services in the Court Services Division.

- Undertook policy development work in the area of maintenance enforcement which led to major program and legislative enhancements to improve the enforcement of support orders.

- Continued the Department's family violence initiatives, which included: conducting a Provincial Symposium on Woman Abuse and the Justice System; distribution of and training to provincial Justice personnel on the Woman Abuse Protocols; supervised completion of the evaluation of the Fredericton Child Sexual Abuse Team and received Government approval to develop a public awareness and education media campaign on woman abuse.

- Completed an evaluation of the Legal Services Branch with a view to addressing workload issues.

Direction de la recherche et de la planification

Cette direction fournit des services de coordination, d'information, d'analyse et de consultation visant à promouvoir l'efficacité de la planification, de l'organisation, de la gestion et de la prestation des programmes et services du Ministère. Ses principales responsabilités comprennent : la planification stratégique et opérationnelle, l'établissement des programmes et des lignes directrices, les relations fédérales-provinciales, la recherche et l'analyse statistique, l'évaluation des programmes, l'information publique et les communications.

Faits saillants

En 1990-1991, la Direction de la recherche et de la planification a mené à bien plusieurs projets importants du Ministère. Elle a notamment :

- coordonné l'élaboration d'un nouveau plan directeur pour le Ministère et la détermination des buts stratégiques du Ministère pour guider les réalisations futures.

- entamé, en consultation avec le Conseil de gestion, un important projet visant à améliorer la qualité des services aux tribunaux.

- élaboré une nouvelle politique en matière d'exécution des ordonnances d'entretien, ce qui a donné lieu à des modifications importantes au programme et à la législation en vue d'améliorer l'exécution des ordonnances de soutien.

- poursuivi les initiatives entreprises par le Ministère pour lutter contre le problème de violence familiale, notamment : l'organisation du Symposium provincial sur les femmes victimes de mauvais traitements et le système de justice, la distribution au personnel du Ministère des protocoles relatifs aux femmes victimes de mauvais traitements et la formation du personnel à cet égard, la supervision de la dernière phase de l'évaluation de l'équipe de Fredericton chargée des enfants victimes d'agression sexuelle et l'obtention de l'approbation du gouvernement pour la réalisation d'une campagne de sensibilisation et d'éducation du public sur les mauvais traitements faits aux femmes.

- terminé l'évaluation de la Direction des services juridiques entreprise en vue d'examiner les questions relatives à la charge de travail.

Communications

- Carried out a number of communications activities to improve public knowledge of the Department and of the services it provides, namely: production of a Departmental display, numerous news releases, all aspects of communications for the Provincial Symposium on Woman Abuse and the Justice System.

Communications

- entrepris un certain nombre d'activités visant à mieux renseigner la population sur le Ministère et les services qu'il offre; parmi ces activités, mentionnons la production d'un montage publicitaire, la publication de nombreux communiqués et la coordination des communications pour le Symposium provincial sur les femmes victimes de mauvais traitements et le système de justice.

APPENDICES

I. STATUTES OF NEW BRUNSWICK UNDER THE JURISDICTION OF THE MINISTER OF JUSTICE AND ATTORNEY GENERAL 1990-91

Absconding Debtors
Age of Majority
Air Space
Arbitration
Arrest and Examinations
Assignment of Book Debts
Assignment and Preferences
Attorney General
Auctioneers Licence

Bills of Sale
Bulk Sales
Business Corporations

Charter Compliance Acts
Collection Agencies
Commissioners for Taking Affidavits
Companies
Conditional Sales
Condominium Property
Conflict of Laws Rules for Trusts
Consumer Bureau
Consumer Product Warranty and Liability
Contributory Negligence
Controverted Elections
Co-operative Associations
Corporations
Corrupt Practices Inquiries
Cost of Credit Disclosure
Court Reporters
Creditors Relief
Credit Unions
Credit Union Federations
Criminal Prosecution Expenses
Crown Debts
Crown Prosecutors

Defamation
Demise of the Crown
Deposit Insurance***
Devolution of Estates
Direct Sellers
Divorce Court

Easements
Entry Warrants
Escheats and Forfeitures
Evidence
Executors and Trustees
Expropriation

ANNEXES

I. LOIS DU NOUVEAU-BRUNSWICK RELEVANT DE LA COMPÉTENCE DU MINISTRE DE LA JUSTICE ET PROCUREUR GÉNÉRAL EN 1990-91

Accidents mortels
Actes de vente
Actes d'intrusion
Âge de la majorité
Agences de recouvrement
Agents immobiliers
Aide juridique
Amendes et confiscations**
Arbitrage
Arbitrage commercial international
Archives publiques
Arrangements préalables de services de pompes funèbres
Arrestations et interrogatoires
Associations coopératives
Assurance-dépôt***
Assurance maritime
Assurances
Aubergistes
Auteurs de délits civils

Biens
Biens de la femme mariée
Biens en déshérence et déchéances
Biens matrimoniaux
Bureau des consommateurs

Caisses d'entraide économique
Caisses populaires
Cautionnements
Cessions de créances comptables
Cessions et préférences
Commissaires à la prestation des serments
Compagnies
Compagnies de fiducie***
Compagnies de prêt et de fiducie*
Compétence des tribunaux fédéraux
Concessions accordées par la Nouvelle-Écosse
Concordance des lois avec la Charte
Condominiums
Conseillers de la Reine et leur préséance
Contestations d'élections
Contrats inexécutables
Corporations
Corporations commerciales
Corporations étrangères résidantes
Cour des divorces
Cour des successions
Cour provinciale
Créances de la Couronne

Débiteurs en fuite

Factors and Agents
Fatal Accidents
Federal Courts Jurisdiction
Fines and Forfeitures**
Fishermen's Union
Foreign Judgements
Foreign Resident Corporations
Frustrated Contracts

Garnishee
Great Seal
Guardianship of Children

Habeas Corpus

Infirm Persons
Innkeepers
Inquiries
Insurance
International Child Abduction
International Commercial Arbitration
International Sale of Goods
International Trusts*
Interpretation
Interprovincial Subpoena

Judges Disqualification Removal
Judicature
Jury
Juvenile Courts**

Landlord and Tenant
Legal Aid
Liens on Goods and Chattels
Limitation of Actions
Limited Partnership
Loan and Trust Companies Act*

Marine Insurance
Marital Property
Married Woman's Property
Mechanics' Lien
Memorials and Executions
Merger of Supreme and County Courts of New Brunswick

Notaries Public
Nova Scotia Grants

Partnership
Partnerships and Business Names Registration
Pension Fund Societies
Postal Services Interruption
Pre-arranged Funeral Services
Premium Tax
Presumption of Death
Probate Court
Proceedings Against the Crown
Property

Démarchage
Désintéressement des créanciers
Dévolution des successions
Diffamation
Divulgation du coût du crédit
Droit de rétention de l'entreposeur
Droit de rétention des bûcherons
Droits de rétention sur les biens personnels

Enlèvement international d'enfants
Enquêtes
Enquêtes sur les manoeuvres frauduleuses
Enregistrement des sociétés en nom collectif et des appellations commerciales
Enregistrement des témoignages à l'aide d'appareils d'enregistrement sonore
Espace aérien
Exécuteurs testamentaires et fiduciaires
Exécution réciproque des jugements
Exécution réciproque des ordonnances d'entretien
Expropriation
Extraits de jugement et les exécutions

Facteurs et agents
Fédération des caisses d'entraide économique
Fédérations de caisses populaires
Fiduciaires
Fiducies internationales*
Formules types de transferts du droit de propriété
Frais de poursuites criminelles
Fusion de la Cour suprême et la Cour de comté du Nouveau-Brunswick

Grand sceau

Habeas corpus

Interprétation
Interruption des services postaux

Jugements étrangers
Jurés

Licences d'encanteurs
Liquidation des compagnies
Location de locaux d'habitation
Lois portant correction de lois

Mandats d'entrée

Négligence contributive
Non-récusation des juges
Notaires

Obligation d'entretien envers la famille du testateur
Organisation judiciaire

Permis des compagnies de fiducie, de construction et de prêts***

Protection of Persons Acting Under Statute
Provincial Court
Provincial Offences Procedure*
Provincial Offences Procedure for Young Persons*
Public Records

Queen's Counsel and Precedence
Quieting of Titles

Real Estate Agents
Reciprocal Enforcement of Judgments
Reciprocal Enforcement of Maintenance Orders
Reciprocal Recognition and Enforcement of Judgments in Civil and Commercial Matters...An Act respecting the Convention Between Canada and the United Kingdom of Great Britain and Northern Ireland and Providing for the...

Recording of Evidence by Sound Recording Machine
Regional Savings and Loan Societies
Regional Savings and Loan Societies Federation
Regulations
Removal of Archaic Terminology from the Acts of New Brunswick
Residential Tenancies

Sales of Goods
Sale of Lands Publication
Security Frauds Prevention
Standard Forms of Conveyances
Statute of Frauds
Statute Law Amendment
Summary Convictions**
Surety Bonds
Survival of Actions
Survivorship

Testators Family Maintenance
Tortfeasors
Trespass
Trust, Building and Loan Companies Licensing***
Trust Companies***
Trustees

Unconscionable Transactions Relief

Wage-Earners Protection
Warehouse Receipts
Warehouseman's Lien
Wills
Winding-up
Woodsmen's Lien

* Subject to Proclamation
** Subject to Repeal by Provincial Offences Procedure Act
*** Subject to Repeal by Loan and Trust Companies Act

Personnes déficientes
Poursuites sommaires**
Prescription
Présomption de décès
Présomptions de survie
Preuve
Preuves littérales
Privilège des constructeurs et des fournisseurs de matériaux
Procédure applicable aux infractions provinciales*
Procédure relative aux infractions provinciales applicable aux adolescents*
Procédures contre la Couronne
Procureur général
Procureurs de la Couronne
Propriétaires et locataires
Protection contre les fraudes en matière de valeurs
Protection des personnes chargées de l'exécution de la loi
Protection des salariés

Récépissés d'entrepôt
Reconnaissance et exécution réciproques des jugements en matière civile et commerciale, Loi concernant la Convention entre le Canada et le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord pour assurer la...
Redressement des opérations de prêt exorbitantes
Règlements
Règles de conflit de lois en matière de fiducie
Responsabilité et garanties relatives aux produits de consommation

Saisie-arrêt
Servitudes
Sociétés de caisses de retraite
Sociétés en commandite
Sociétés en nom collectif
Sténographes judiciaires
Subpoenae interprovinciaux
Suppression de la terminologie archaïque dans les Lois du Nouveau-Brunswick
Survie des actions en justice

Taxe sur les primes d'assurance
Testaments
Transmission de la Couronne
Tribunaux des jeunes**
Tutelle des enfants

Union des pêcheurs

Validation des titres de propriété
Vente de biens-fonds par voie d'annonces
Vente d'objets
Vente internationale de marchandises
Ventes conditionnelles
Ventes en bloc

* Sous réserve de sa proclamation
** Sous réserve de son abrogation par la Loi sur la procédure applicable aux infractions provinciales
*** Sous réserve de son abrogation par la Loi sur les compagnies de prêt et de fiducie

II. REVENUES AND EXPENDITURES/RECETTES ET DÉPENSES

Source Classification of Ordinary Revenue for the year ended 31 March 1991/ Provenance des recettes au compte ordinaire pour l'exercice terminé le 31 mars 1991

	$ Value/Valeur en $
Taxes on Insurance Premiums/Taxes sur les primes d'assurance	
Other/Autres	
Insurance Premium Tax/Taxe sur les primes d'assurance	15 309 324
Return on Investment/Rendement du capital investi	
Interest and Investment Income/Intérêts et revenus de placements	
Interest on Loans/Intérêts sur prêts	20 000
Other Interest Income/Autres intérêts créditeurs	1 499
Foreign Exchange/Opérations de change	13
Total Return on Investment/Rendement du capital investi	**21 512**
Licences and Permits/Licences et permis	
General/Recettes générales	
Credit Unions and Co-operatives - Incorporation Fees/ Caisses populaires et coopératives - Droits de constitution en corporation	525
Pre-arranged Funeral Licences/ Permis relatifs aux arrangements préalables de services de pompes funèbres	9 200
Security Frauds Prevention/Protection contre les fraudes en matière de valeurs	377 320
Auctioneer Licences/Licences d'encanteurs	5 000
Collection Agencies/Agences de recouvrement	9 275
Commissioner of Oaths - Fees/Commissaire aux serments - Droits	14 395
Corporations - Annual Filing Fees/Corporations - Droits de dépôt annuels	1 204 068
Cost of Credit Disclosure/Divulgation du coût du crédit	5 625
Direct Sellers/Démarcheurs	37 175
Real Estate Agents and Salesmen - Licences/Agents et vendeurs immobiliers - Permis	69 280
Insurance Agents - Licences - Life/Agents d'assurance-vie - Licences	64 567
Insurance Agents - Licences - Other than Life/Autres agents d'assurance - Licences	84 459
Corporations - Letters Patent/Corporations - Lettres patentes	722 065
Total Licences and Permits/Total des licences et permis	**2 602 954**
Sale of Goods and Services/Ventes de biens et services	
General/Recettes générales	
Name Search - Fees/Recherche de noms - Droits	41 645
Certified Copies - Fees/Copies conformes - Droits	25 794
Insurance Companies - *Insurance Act* Costs/ Compagnies d'assurance - Dépenses relatives à la *Loi sur les assurances*	348 362
Insurance Companies - Public Utilities Board Costs/ Compagnies d'assurance - Coûts de la Commission des entreprises de service public	212 543
Divorce Court - Fees/Cour de divorce - Droits	188 235
Probate Court - Fees/Cour des successions - Droits	513 188
Court Reporters - Fees/Sténographes judiciaires - Droits	368 922
Court Administration - Legal Forms, Judgements/ Administration judiciaire - Formules juridiques, jugements	106 670
Judicial District Offices - Fees/Sièges des circonscriptions judiciaires - Droits	539 224
Sales and Services - Other/Ventes et services - Autres	460
Total Sale of Goods and Services/Total des ventes de biens et services	**2 345 043**

Fines and Penalities/Amendes et peines pécuniaires	
Liquor Control Act - Fines/*Loi sur la réglementation des alcools* - Amendes	139 367
Provincial Court - Fines - Criminal Code/	
Cour provinciale - Amendes - Code criminel	2 189 571
Provincial Court - Fines - Provincial Statutes & Municipal Bylaws/	
Cour provinciale - Amendes - Lois provinciales et arrêtés municipaux	139 414
Judicial District Offices - Fines/Sièges des circonscriptions judiciaires - Amendes	67 159
Court Costs - Recoveries/Frais judiciaires - Recouvrements	6 100
Bail Forfeitures/Confiscations de cautionnements judiciaires	10 648
Seizure of Gambling Devices/Saisie de matériel de jeu	4 214
Total Fines and Penalties/Total des amendes et des peines pécuniaires	**2 556 473**
Miscellaneous/Recettes diverses	
Government Assigned Vehicles - Recoveries/Véhicules gouvernementaux - Recouvrements	341
Prior Years Expenditure Recoveries/Recouvrements des dépenses des années antérieures	407
Other Miscellaneous Revenue/Autres recettes diverses	42 417
Total Miscellaneous/Total des recettes diverses	**43 156**
Conditional Grants - Canada/Subventions conditionnelles - Canada	
General Government Services/Services du Gouvernement général	
Federal Court/Cour fédérale	36 922
Legal Aid/Aide juridique	1 350 406
Total General Government Services/Total des services du Gouvernement général	**1 387 328**
Welfare/Bien-être social	
Canada Assistance Plan - Civil Legal Aid/	
Régime d'assistance publique du Canada - Aide juridique en matière civile	14 003
Canada Assistance Plan - Management Services	
Régime d'assistance publique du Canada - Services de gestion	20 714
Total Welfare/Total des recettes du Bien-être social	**34 718**
Other/Autres recettes	
Official Languages Policy/Politique des langues officielles	186 200
Other Conditional Grants/Autres subventions conditionnelles	144 648
Total Other/Total des autres recettes	**330 848**
Total Conditional Grants - Canada/Total des subventions conditionnelles - Canada	**1 752 893**

Object Classification of Ordinary Expenditure for the year ended 31 March 1991/ Classification par articles de dépense au compte ordinaire pour l'exercice terminé le 31 mars 1991

	Total Expenditure/ Dépenses totales $	Administrative Services/ Services administratifs $	Attorney General/ Procureur général $	Court Services/ Services aux tribunaux $	Justice Services/ Services à la justice $
Personnel Services/Services du personnel					
Civil Service Payroll/Feuille de paye des employés de la fonction publique	14 839 764	1 366 967	5 142 059	6 598 854	1 731 884
Casual Payroll/Feuille de paye des employés occasionnels	903 816	64 382	232 957	498 268	108 209
Employer's Contribution/Contributions de l'employeur	441 336	43 567	146 311	185 477	65 981
Other Employer Costs/Autres dépenses de l'employeur	98 780	3 744	65 810	23 460	5 766
Workers' Compensation Board payments/ Cotisations à la Commission des accidents du travail	10 334	0	0	25	10 309
Total Personnel Services/Total des services du personnel	**16 293 969**	**1 478 642**	**5 587 129**	**7 306 068**	**1 922 130**
Other Services/Autres Services					
Advertising/Publicité	6 974	422	2 103	1 362	3 087
Fees & Commissions/Droits et commissions	505 381	573	92 234	409 348	3 199
Freight, Express/Fret, messageries	10 459	573	798	8 809	279
Insurance & Bonding/Assurance et cautionnement	800	0	673	0	127
Laundry Service/Services de blanchissage	1 621	0	226	1 395	0
Travel expenses - Minister/Frais de déplacement - Ministre	28 123	28 123	0	0	0
Other Services/Autres services	72 091	13 100	32 783	16 391	9 817
Cleaning & Extermination Services/Services de nettoyage et d'extermination	1 987	0	1 980	7	0
Police & Security Services/Services de police et de sécurité	13 240	0	0	13 240	0
Inspection Service/Services d'inspection	62 061	7 241	21 811	27 591	5 418
Transportation & Storage Charges/Frais de transport et d'entreposage	22 188	3 245	18 823	0	120
Postage/Frais de poste	220 544	9 979	9 434	149 100	52 031
Data Processing/Services informatiques	495 877	77 998	10 253	363 400	44 226
Professional Services/Services professionnels	993 861	61 970	408 426	439 575	83 890
Other Manpower Services/Autres services de main-d'oeuvre	1 037	0	0	1 037	0
Printing & Copying/Services d'imprimerie et de polycopie	70 805	8 964	36 955	649	24 237
Rentals/Locations	223 412	29 985	65 090	111 904	16 433
Repair Services/Services de réparation	245 631	10 495	33 327	181 238	20 571
Telephones & Telex/Téléphones et télécopieurs	382 127	54 227	86 510	173 667	67 723
Travel Expenses/Frais de déplacement	753 458	64 921	247 162	369 938	71 437
Total Other Services/Total des autres services	**4 111 677**	**371 843**	**1 068 588**	**2 268 651**	**402 595**

Materials and Supplies/Matériel et fournitures					
Subscriptions/Abonnements	292 378	4 702	153 773	124 720	9 183
Clothing/Vêtements	17 101	0	889	16 212	0
Educational Supplies/Matériel didactique	1 041	1 028	0	0	13
Food/Nourriture	391	362	0	29	0
Other Supplies/Autres fournitures	8 376	1 654	8870	2 222	3 630
Stationery & Office Supplies/Papeterie et fournitures de bureau	279 998	20 899	49 703	176 386	33 010
Computer Supplies/Fournitures pour ordinateurs	18 418	3 519	1 435	8 675	4 789
Structural Supplies/Matériaux de construction	307	68	41	84	114
Total Material and Supplies/Total du matériel et des fournitures	**618 010**	**32 232**	**206 711**	**328 328**	**50 739**
Property and Equipment/Biens et matériel					
Office Furniture/Meubles de bureau	265 635	27 292	43 490	172 451	22 402
Data Processing Equipment/Matériel informatique	284 234	58 660	43 729	92 008	89 837
Other Property & Equipment/Autres biens et matériel	1 773	1 773	0	0	0
Total Property and Equipment/Total des biens et du matériel	**551 642**	**87 725**	**87 219**	**264 459**	**112 239**
Grants/Subventions					
Grants to Non-Profit Organizations/ Subventions à des organismes sans but lucratif	2 159 250	550	2 155 700	3 000	0
Debt and Other Charges/Frais de la dette et autres					
Bad Debts Expense/Mauvaises créances	89 466	0	85 305	3 612	545
Total Department Expenditure/Dépenses totales du Ministère	**23 824 071**	**1 971 010**	**9 190 660**	**10 174 134**	**2 488 267**

III. Explanation of Variance Fiscal Year 1990-1991/Explications des écarts pour l'exercice 1990-1991

Expenditure/Dépenses

Program/ Programme	Original Budget/ Budget initial	Appropriation Transfers/ Transfert de crédits	Authorized Expenditure Level/ Dépenses autorisées	Actual Expended/ Dépenses réelles	Variance (Over) Under/ Écart (Excédent) déficit
	$	$	$	$	$
Administrative Services/Services administratifs	1 930 000	32 100	1 962 100	1 971 000	(8,900)
Attorney General/ Procureur général	9 044 100	128 500	9 172 600	9 190 700	(18,100)
Court Services/ Services aux tribunaux	9 945 600	140 000	10 085 600	10 174 100	(88 500)
Justice Services/ Services à la justice	2 663 600	49 900	2 713 500	2 488 300	225 200
Total	**23 583 300**	**350 500**	**23 933 800**	**23 824 100**	**109 700**

Variances are due to the following/Les écarts s'expliquent par les facteurs suivants :

Administrative Services: Over-expenditures in salaries and equipment./Services administratifs: Dépassement des crédits pour les salaires et le matériel.

Attorney General: Provision for loss re non-recovery of public intervener expenses ($85,305)./Procureur général : Provisions pour perte : non-recouvrement des frais engagés par l'intervenant public (85 305 $).

Court Services: Increase in cost of translation services./Services aux tribunaux : Augmentation des coûts des services de traduction.

Justice Services: Under-expenditure due to restraints with regard to delays in filling vacant positions, purchases of supplies and equipment and restrictions on travel./Services à la justice : Sommes non dépensées par suite du retard de l'embauche et des achats de fournitures et de matériel ainsi que d'une réduction des frais de déplacement.

Revenue/Recettes

Description	Budget/Budget $	Actual Budget/ Budget réel $	Variance (Over) Under/ Écart (Excédent) Déficit $
Insurance Premimum Tax/Taxe sur les primes d'assurance	16 000 000	15 309 300	690 700
Under budget due to improvement in the method of refunding overpayments./Économie résultant de l'amélioration des méthodes de remboursement des paiements en trop.			
Corporations - Annual Filing Fees/Corporations - Droits de dépôt annuel	1 333 200	1 204 100	129 100
Under budget due to decline in number of businesses./Économie résultant de la diminution du nombre d'entreprises.			

Revenue/Recettes *(Continued/Suite)*

Description	Budget/Budget $	Actual Budget/ Budget réel $	Variance (Over) Under/ Écart (Excédent) Déficit $
Corporations-Letters Patent/Corporations - Lettres patentes	348 400	722 100	(373 700)
Original budget was understated by $500 000, due to typographical error. The amount of revenue over budget ($373 700) is, in reality, an under budget amount of $126 300, indicating a decrease in the number of businesses./En raison d'une erreur typographique, le budget initial était inférieur de 500 000 $ à ce qu'il devait être. L'excédent de 373 700 $ devient donc un déficit de 126 300 $ attribuable à une baisse du nombre d'entreprises constituées en corporation.			
Judicial District Offices-Fees/Sièges des circonscriptions judiciaires - Frais	400 000	539 200	(139 200)
Over budget amount of $139 200 is due to procedural changes in the Small Claims Court./L'excédent de 139 200 $ résulte d'un changement dans la procédure applicable aux actions en recouvrement de petites créances.			
Provincial Court Fines-Criminal Code/Amendes - Cour provinciale - Code criminel	1 203 100	2 189 600	(986 500)
Variance due to increase in criminal activity and judicial discretion in the imposing of fines./L'écart s'explique par l'augmentation de l'activité criminelle et le pouvoir discrétionnaire des juges en matière d'application des amendes.			
Provincial Court Fines-Provincial Statutes/ Amendes - Cour provinciale - Lois provinciales	36 100	139 400	(103 300)
Variance due to increase in activity and judicial discretion in the imposing of fines./L'écart s'explique par l'augmentation des activités et le pouvoir discrétionnaire des juges en matière d'application des amendes.			
Bilingual Administration of Justice/Administration de la justice dans les deux langues officielles	427 900	0.0	427 900
Federal contribution budgeted under this account but actually claimed under Official Language Policy Implementation account./ La contribution fédérale, qui avait été prévue dans ce compte, a été comptabilisée dans le compte de mise en oeuvre de la Politique des langues officielles.			
Legal Aid/Aide juridique	1 120 000	1 350 400	(230 400)
Federal contribution is based on actual expenditures as well as average expenditure of other provinces according to the formula outlined in the federal/provincial agreement./La contribution fédérale est calculée à partir des dépenses réelles ainsi que des dépenses moyennes des autres provinces, selon la formule prévue dans l'accord fédéral - provincial.			

Revenue/Recettes *(Continued/Suite)*

Description	Budget/Budget $	Actual Budget/ Budget réel $	Variance (Over) Under/ Écart (Excédent) Déficit $
Official Language Policy Implementation/Mise en oeuvre de la Politique des langues officielles	0.0	186 200	(186 200)
Federal contribution budgeted under Bilingual Administration of Justice account (above). Variance under budget of $241 700 due to decrease in federal funding./Contribution fédérale budgétée dans le compte de mise en oeuvre de la Politique des langues officielles (ci-dessus). Le déficit de 241 700 $ résulte d'une diminution de la subvention fédérale.			
Other Conditional Grants/Autres subventions conditionnelles	0.0	144 600	(144 600)
Variance due to federal cost sharing agreements negotiated subsequent to budget submissions./Écart résultant des accords de partage des frais négociés avec le fédéral après la présentation du budget.			
Special Warrants/Mandats spéciaux			
Administrative Services/Services administratifs	8 910		
Special warrant required due to unexpected requirements regarding casual salaries and office equipment./Mandat spécial requis pour faire face aux besoins inattendus concernant les salaires des employés occasionnels et le matériel de bureau.			
Attorney General/Procureur général	18 061		
Special warrant required due to non-recovery of public intervention cost for ($85,305)./Mandat spécial requis en raison du non-recouvrement des frais engagés par l'intervenant public (85 305 $).			
Court Services/Services aux tribunaux	88 534		
Special warrant required due to over-expenditure of translation budget by $121 168 which was caused by the following:/Mandat spécial requis en raison d'un dépassement de crédit de 121 168 $ dans le budget de la traduction résultant :			
a) Increase in translation fees/d'une augmentation des frais de traduction			
b) Increase in demand for interpretation services in the courts/d'une augmentation de la demande des services d'interprétation devant les tribunaux			
c) Increase in volume/d'une augmentation du volume de services			